

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Région de Kolda  
Département de Kolda  
Arrondissement de Dioulacolon  
Communauté Rurale de Dioulacolon  
❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧

# PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE DIOULACOLON



## RAPPORT FINAL

SEPTEMBRE 2011



Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement  
Sicap Sacré Cœur 3 Villa 9231- BP : 16473 Dakar Fann  
Tél : 33-869-37-93 - Fax : 33 827-94-99  
Email : [geradsn@geradsn.org](mailto:geradsn@geradsn.org) ou [gerad@orange.sn](mailto:gerad@orange.sn)

# SOMMAIRE

CONTEXTE .....	4
– Objectifs et résultats attendus .....	4
– Précisions sur la démarche .....	5
– Une approche participative.....	5
<b>I- PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET DONNEES DE BASE.....</b>	<b>6</b>
1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE .....	6
1-2 STRUCTURATION DE LA POPULATION.....	7
1-3 ACTIVITES ECONOMIQUES.....	7
1-4 SITUATION DES SECTEURS SOCIAUX.....	9
1-5 CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE LA COMMUNAUTE RURALE .....	12
1-6 PRESENTATION DE L'ECHANTILLION .....	13
PREMIERE PARTIE : INVENTAIRE ET DIAGNOSTIC DU SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT .....	14
<b>II- PROBLEMATIQUE DE L'EAU .....</b>	<b>15</b>
2.1. SOURCES D'APPROVISIONNEMENT A L'EAU .....	15
2.1.1 Typologie des points d'eau modernes.....	15
2.1.2 Fonctionnalité des points d'eau moderne.....	20
2.1.3 Accessibilité des puits modernes par rapport aux lieux d'habitation .....	24
2.2. COUVERTURE DES BESOINS EN EAU .....	24
2.2.1 Estimation de la consommation en eau .....	24
2.2.2 Taux de couverture en eau potable.....	25
2.3. ELEMENTS D'ANALYSE : BILAN EPE .....	27
<b>III- PROBLEMATIQUE DE L'ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>29</b>
3.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS .....	29
3.1.1 Les infrastructures d'assainissement collectives.....	29
3.1.2 Typologie des infrastructures d'assainissement.....	29
3.1.3 Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base.....	31
3.2. INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUELS .....	33
3.2.1 Les ouvrages d'assainissement individuels .....	33
3.2.2 Accès à l'assainissement individuel .....	34
3.2.3 Conditions générales d'hygiène .....	34
3.3. ELEMENTS D'ANALYSE.....	35
<b>DEUXIEME PARTIE : PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>37</b>
<b>I- PROGRAMMATION .....</b>	<b>38</b>
1.1 COMPOSANTE EAU POTABLE .....	39
1.1.1 Objectifs et résultats attendus pour l'horizon 2015.....	39
1.1.2 Composantes du PLHA.....	39
1.1.3 Mesures d'accompagnement .....	41
1.1.4 Coûts et plan de financement .....	41
1.2 COMPOSANTE ASSAINISSEMENT .....	42
1.2.1 Objectifs et résultats attendus pour l'horizon 2015.....	42
1.2.2 Composantes du PLHA.....	43
1.2.3 Mesures d'accompagnement .....	47
1.2.4 Coûts et plan de financement .....	48
1.3 PLAN D'ACTION .....	50
1.3.1 Planification des actions.....	50
1.3.2 Récapitulatif des éléments de coûts.....	50
<b>II- CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET SUIVI .....</b>	<b>51</b>
2-1 CADRE DE MISE EN ŒUVRE .....	51
2.1.1 Analyse du jeu des acteurs .....	51
2.1.2 Stratégie de partenariat et de financement .....	53
2.2 CADRE DE SUIVI.....	54
2.2.1 Les modalités de suivi stratégique .....	54
2.2.2 Les modalités de suivi opérationnel .....	54
2.3 PLAN DE MARKETING .....	55
2.3.1 Les préalables.....	55
2.3.2 L'organisation d'atelier ou de forum .....	56
2.3.3 Le suivi des actions de marketing .....	56
<b>ANNEXES .....</b>	<b>57</b>
ANNEXE 1 : TABLEAU STATISTIQUES .....	58
ANNEXE 2 : ALBUM PHOTOS DE LA CR DE DIOULACOLON .....	66
ANNEXE 3 : FICHES APS.....	69
ANNEXE 4 : DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	73
ANNEXE 5 : SITUATION DES OUVRAGES DE CAPTAGES DE LA CR DE DIOULACOLON.....	75

## *Liste des tableaux*

---

Tableau 1 : Evolution de la population de la CR .....	7
Tableau 2: Occupation spatiale du territoire de la CR.....	7
Tableau 3 : Estimations du cheptel de la CR par type.....	8
Tableau 4: Niveau d'équipement des structures sanitaires de la CR.....	10
Tableau 5 : Niveau d'équipement des écoles de la CR.....	11
Tableau 6 : Caractéristiques du forage.....	20
Tableau 7 : Objectifs visés par le CR en EPE .....	27
Tableau 8 : Synthèse des forces et faiblesses .....	28
Tableau 9 : Situation des édicules dans les infrastructures socio-économiques .....	29
Tableau 10 : Taux de couverture au niveau des écoles.....	33
Tableau 11: Inventaire des infrastructures d'assainissement dans les concessions.....	33
Tableau 12 : Niveau d'accès à l'assainissement individuel .....	34
Tableau 13 : Synthèse des forces et faiblesses .....	36
Tableau 14 : Variables d'analyse du bilan de la situation de l'eau .....	39
Tableau 15 : Analyse de la situation en eau potable de la CR.....	40
Tableau 16 : Projets Eau potable retenus .....	40
Tableau 17 : Montant des projets en eau potable .....	42
Tableau 18 : Variable d'analyse de la situation en assainissement .....	43
Tableau 19 : Analyse de la situation de l'assainissement collectif de la CR.....	43
Tableau 20 : Liste des projets d'assainissement communautaire avec leur priorité .....	47
Tableau 21 : Présentation du budget des 3 variables .....	48
Tableau 22 : Coûts estimatifs de l'assainissement individuel selon les variantes.....	49
Tableau 23 : Tableau récapitulatif coût, subvention et apports.....	49
Tableau 24 : Planification des actions retenues en eau et en assainissement .....	50
Tableau 25 : Récapitulatif des coûts du PLHA .....	50
Tableau 26 : Analyse des relations d'influence/dépendance entre les acteurs .....	52
Tableau 27 : Plan Influence x Dépendance des acteurs.....	52

## *Liste des cartes*

---

- Carte 1 : Situation de la Communauté Rurale
- Carte 2 : Localisation des points d'eau
- Carte 3 : Quel est le moyen d'exhaure
- Carte 4 : Qui a financé le point d'eau
- Carte 5 : Existe-t-il un dispositif borbier
- Carte 6 : Taux de couverture en eau potable
- Carte 7 : Localisation édicules publics
- Carte 8 : Qui a construit l'infrastructure d'assainissement

## CONTEXTE

L'atteinte de l'objectif N°7 des OMD a incité certains Etats, notamment Africains à opérer un recadrage de leurs stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Cette opération prend aussi la forme d'une prise de conscience des communautés de base sur la nécessité de s'impliquer dans la conception, mais surtout la gestion des infrastructures d'assainissement et des ouvrages d'eau potable.

Cette vision est également partagée par les partenaires au développement, qui ont d'une manière générale révisé leurs stratégies d'intervention afin de les inscrire dans l'optique de l'atteinte des OMD. Ceci est d'autant plus nécessaire que le niveau d'accès à ces services demeure préoccupante pour les pays pauvres, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne. La Banque Mondiale, estime qu'en 2000 «à peine 130 millions (60%) des 245 millions d'habitants de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avaient accès à une source d'eau potable et 120 millions (55%) d'entre eux avaient accès à des installations d'hygiène».

Dans cette perspective, l'USAID fait de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des secteurs prioritaires en matière d'investissement. L'intervention de l'USAID est inscrite dans le cadre unifié d'intervention qu'est le PEPAM (Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire) qui est l'instrument mis en place par le gouvernement du Sénégal pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière d'eau potable et d'assainissement qui vise à «réduire de moitié la proportion des individus privés d'accès à l'eau potable et d'installations sanitaires améliorées d'ici 2015». Le lancement de ce nouveau programme coïncide avec celui de la Décennie de l'Eau Potable et de l'Assainissement par la Communauté Internationale pour la période 2005-2015.

### Objectifs et résultats attendus

Le présent rapport présente les résultats de l'élaboration du PLHA. L'objectif du PLHA en tant qu'outil de planification participative et d'aide à la décision consiste à appuyer la communauté rurale à l'identification des contraintes et des opportunités relatives au développement de ce secteur. L'intérêt étant de permettre à la communauté rurale de disposer d'éléments d'appréciation susceptibles de favoriser les prises de décision dans les stratégies d'intervention, les priorités, ainsi que la meilleure allocation spatiale en termes d'équité et au bénéfice du plus grand nombre.

En termes de résultats attendus il s'agit :

- de réaliser un diagnostic permettant de dresser l'inventaire des points d'eau et d'assainissement de la communauté rurale ;
- de faire un bilan de la desserte en eau et en assainissement des différentes localités permettant d'estimer les besoins et de définir les priorités ;
- de dégager les perspectives et les grandes orientations stratégiques du PLHA avec un choix des solutions d'approvisionnement en eau potable ;
- d'élaborer un programme d'action triennal avec les stratégies de mise en œuvre qui dégage les actions concrètes à mener avec un bilan actualisé de la desserte en eau potable et du taux d'équipement des ménages en système d'assainissement, les programmes d'investissement en cours d'exécution et la programmation des mesures d'accompagnement.

### **Précisions sur la démarche**

La méthodologie détaillée présente les grandes étapes de la démarche pour l'élaboration du PLHA :

1. La première étape a porté sur la tenue d'une rencontre d'harmonisation en vue de s'accorder sur la démarche méthodologique et organisationnelle. Elle s'est déroulée en deux étapes 1) au siège de l'USAID/PEPAM pour la validation de l'agenda, des outils d'enquête, le réglage des modalités de communication entre les différentes parties et enfin cette rencontre a permis de mieux préciser les différents résultats attendus et les formats dans lesquels ils doivent être restitués; 2) au niveau régional par l'organisation d'un atelier de démarrage des prestations sous forme de session de formation au profit des acteurs et partenaires locaux. Comme indiqué dans les TDR, lors de cette session, il s'est agi de partager avec les différents acteurs la méthodologie d'élaboration des PLHA, son articulation avec le PLD, le planning d'exécution de la mission et le rôle des acteurs pour élaborer un PLHA participatif.
2. La deuxième étape a permis, sur la base d'une enquête quantitative et qualitative, l'élaboration d'un diagnostic territorial débouchant sur l'inventaire et le bilan de la desserte en eau et en assainissement ;
3. La troisième étape propose un exercice de planification débouchant sur la formulation de choix stratégiques qui sont effectués à la lumière d'éléments de diagnostic.

### **Une approche participative**

L'élaboration du PLHA résulte du besoin de doter la communauté rurale d'un cadre de référence cohérent pour la coordination des actions en matière d'eau et d'assainissement. La réalisation d'un tel document stratégique a besoin de la participation de tous les acteurs. Par conséquent la démarche s'organisera autour des principes suivants :

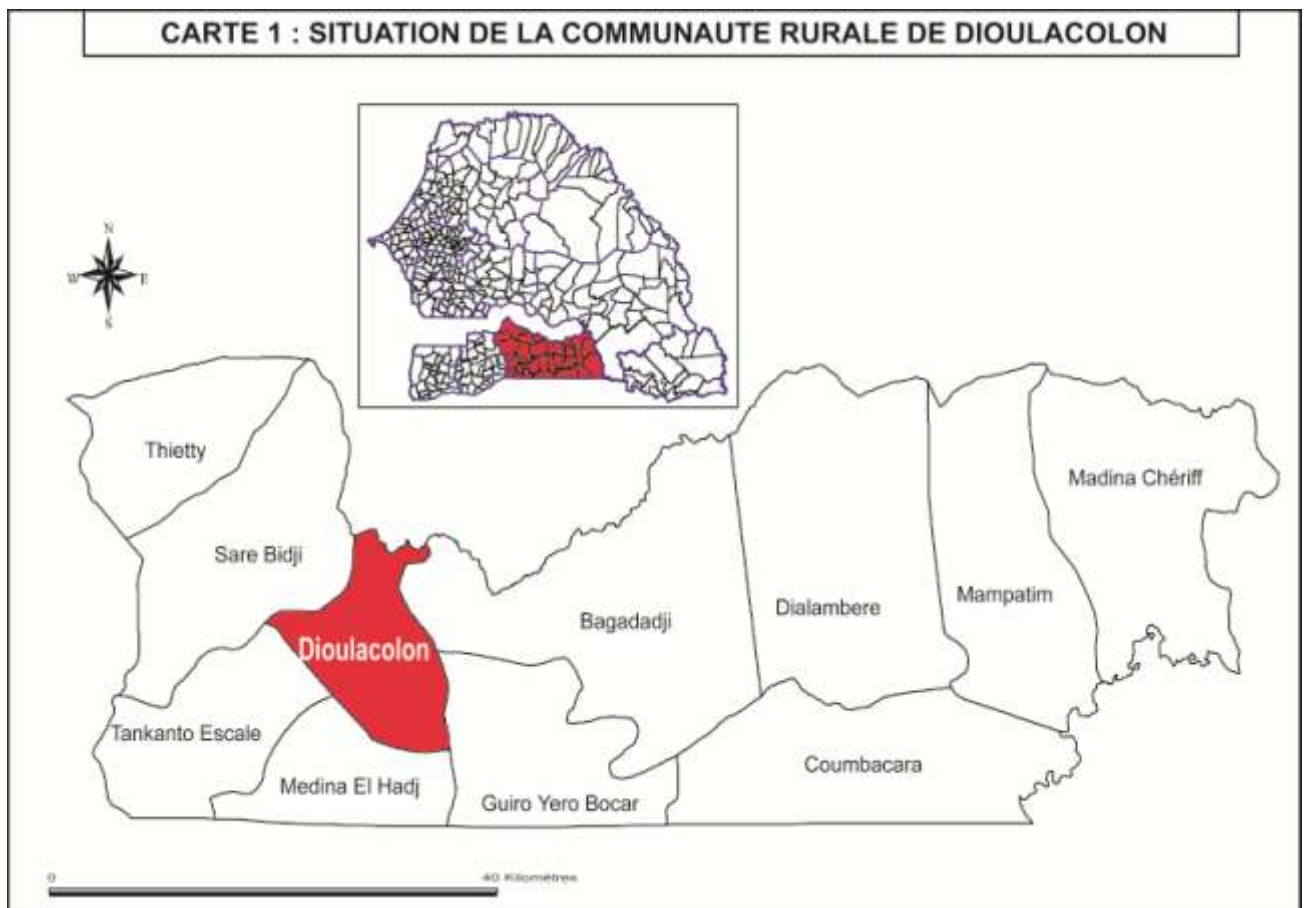
1. Une approche multi-acteurs et participative permettant de mettre en œuvre les fondamentaux de la gouvernance locale, les principes d'imputabilité et d'équité. Une démarche basée sur une consultation avec les acteurs qui interviennent dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. En tenant compte également de l'implication effective de toutes les catégories sociales, économiques et professionnelles permettant d'intégrer les préoccupations des groupes dits marginalisés dans la définition des orientations majeures ;
2. Une démarche itérative favorisant la prise en compte dès le début de tous les aspects de la mission, ainsi que les possibilités de recadrage au fur et à mesure du déroulement du processus. Cette démarche de concertation s'effectuera en plusieurs allers-retours entre expression du besoin et reformulation pour aboutir à une meilleure visibilité du processus d'élaboration du PLHA. L'organisation d'ateliers de validation de l'information a permis d'engager un débat pédagogique et constructif sur les enjeux relatifs à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et de dégager des hypothèses stratégiques à partir du point de vue des acteurs.

# I- PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET DONNEES DE BASE

## 1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

La Communauté Rurale de Dioulacolon fait partie de l'arrondissement de Dioulacolon, du département et de la Région de Kolda. D'une superficie totale de 179,57 km<sup>2</sup>, la communauté rurale compte 55 villages dont quelques hameaux rattachés. Elle est limitée :

- au Sud, par la Communauté Rurale de Médina El Hadji,
- à l'Est par les Communautés Rurales de Guiro Yéro Bocar et de Bagadadji et la Forêt classée de Mahon,
- au Nord par la Commune de Kolda et les communautés rurales de Bignarabé et de Saré Bidji,
- à l'Ouest, par la Communauté rurale de Tankanto Escale.



### Climat

D'une manière générale, le climat est fortement variable d'une année à une autre ; ce qui se traduit corrélativement par une variation de la pluviométrie dont la moyenne annuelle se situe entre 900 et 1200 mm. Cette pluviométrie assez abondante conditionne les activités d'agriculture et d'élevage. Le climat comprend :

- une saison sèche qui va d'octobre à mai marquée par des températures relativement élevées (20 à 40°C) et la prédominance d'un vent chaud et sec : l'harmattan ;
- une saison des pluies allant de mai à octobre avec des températures qui varient entre 20 et 30°C, marquée par la présence permanente de la mousson.

## 1-2 STRUCTURATION DE LA POPULATION

Sur le plan démographique, la communauté rurale a enregistré une croissance annuelle de 2,21% entre 1988 et 2009 avec une population qui est passée de 9.269 habitants à 16.322 habitants entre ces deux dates. Si le rythme de croissance se poursuit, la population de la CR devrait atteindre 18.609 habitants en 2015. Le rythme d'évolution de la population de la CR est présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 1 : Evolution de la population de la CR**

Evolution	RGPH 1988	Estimation PEPAM 2009	Estimation 2015
Population	9 269	16 322	18 609
Nombre ménages	1 020	1 581	1 803

L'analyse de la structure de la population fait apparaître une légère prédominance des femmes soit 51,15% contre 48,85% pour les hommes. La population est marquée par la prédominance des jeunes qui représentent 56,8%.

L'étude de la répartition spatiale de la population de la CR montre une densité moyenne de 89,9hbs/km<sup>2</sup> en 2009. La population est répartie entre 55 villages et 1348 ménages, avec néanmoins de fortes disparités entre les villages. Le tableau ci après donne une analyse évolutive de la typologie des villages de la CR.

**Tableau 2: Occupation spatiale du territoire de la CR**

Répartition de la population	1988	2009	2015
Nombre de villages de moins 150 habitants	26	14	10
Nombre de villages 150-300 habitants	20	17	18
Nombre de villages 300-500 habitants	9	16	16
Nombre de villages 500-750 habitants	-	8	9
Nombre de villages plus 750 habitants	-	-	2

## 1-3 ACTIVITES ECONOMIQUES

Le poids des facteurs naturels est déterminant dans la répartition des activités économiques, essentiellement dominée par l'agriculture et l'élevage.

### L'agriculture

L'agriculture constitue la principale activité socioéconomique de la communauté rurale et occupe plus de 90% de la population active. Le secteur agricole bénéficie de la conjonction de plusieurs facteurs :

- les disponibilités en ressources naturelles et en terres cultivables de bonne qualité ;
- la présence de cours d'eau et de vallées inondables ;
- la proximité de la commune de Kolda qui constitue un excellent débouché commercial.

L'agriculture, de type pluvial et extensif, est pratiquée dans les zones de plateau et dans les bas-fonds. Différents types de cultures sont pratiquées dans la CR :

- les cultures céréalières : mil, maïs, sorgho, riz, fonio ;
- les cultures de rente : arachide, sésame, manioc, patates, niébé ;
- les cultures maraîchères : légumes.

L'accès aux facteurs de production constitue un problème majeur pour les populations locales ayant des revenus faibles. Le matériel agricole est vétuste et en mauvais état. Egalement, la faiblesse des revenus des populations et les difficultés d'accès au crédit constituent un handicap pour le renouvellement du matériel agricole.

En outre l'accès aux intrants agricoles, surtout de qualité se pose avec acuité dans une zone de plus en plus marquée par la paupérisation de sa population. Les conditions d'octroi des semences et du crédit agricole sont jugées inadaptées par les agriculteurs et requièrent des solutions appropriées pour une meilleure pratique de l'activité agricole.

### L'élevage

Après l'agriculture, l'élevage est la deuxième activité économique au niveau de la communauté rurale. Elle tient son importance de par le nombre de personnes qu'elle occupe car elle est généralement pratiquée par les peulhs qui constituent l'ethnie majoritaire. Les femmes sont fortement impliquées dans la gestion du bétail et seraient de grandes propriétaires. En plus, la zone bénéficie de conditions favorables à la pratique de l'élevage notamment l'existence de zones de pâturage. La localité est aussi arrosée par des cours d'eau qui constituent une source d'abreuvement pour le bétail ainsi que de nombreuses mares. L'insémination artificielle est pratiquée dans la zone en vue d'améliorer la race animale.

**Tableau 3 : Estimations du cheptel de la CR par type**

Espèces	Nombre de têtes	Valeur UBT
Bovins	8 535	6 316
Ovins	4 249	425
Caprins	3 715	371
Equins	207	248
Asine	264	106
<b>Total</b>	<b>16 970</b>	<b>7 466</b>

Les sous secteurs de l'**apiculture** (existence d'apiculteurs traditionnels, existence d'abeilles et d'importants peuplements d'essences mellifères, important marché de la filière miel et produits dérivés) et de la **pisciculture** (existence de sites favorables, disponibilité de la ressources eau, forte demande locale en poisson frais) constituent un atout majeur pour le développement de l'élevage dans la zone.

Les principales contraintes de l'élevage sont :

- la diminution du couvert végétal ;
- l'assèchement précoce des mares ;
- l'existence de pathologies (pasteurellose, parasitose, peste, etc.) ;
- les problèmes d'accès aux aliments de bétail ;
- le faible niveau technique des éleveurs ;
- les conflits entre agriculteurs-éleveurs ;
- les vols de bétail liés à la transhumance ;
- l'insuffisance des parcours entraînée par l'extension des zones de culture.

### **Le commerce**

La CR n'est pas bien lotie en matière d'équipements commerciaux. La CR ne dispose ni de marché permanent ni de marché hebdomadaire. Les activités commerciales se résument au petit commerce de détail et à la vente de produits de première nécessité.

Le déficit en équipements marchands s'explique surtout par la forte implication des populations dans l'importation des produits gambiens acquis à des prix moins onéreux qu'elles écoulent en évitant les contrôles douaniers. En outre, l'insécurité qui sévit dans la zone est évoquée par les populations pour justifier le manque de boutiques et de cantines dans la majorité des villages de la communauté rurale.

En revanche, la communauté rurale de Dioulacolon constitue une des bases de ravitaillement en céréales et en produits maraîchers de la ville de Kolda.

### **L'artisanat**

Il concerne particulièrement la cordonnerie, la forge, la menuiserie de bois, la petite mécanique, la soudure, la savonnerie traditionnelle, etc. Il occupe une faible proportion de la population active et offre une gamme assez composite de produits aux coûts relativement accessibles. La forge se distingue surtout par le matériel qu'elle fournit à l'agriculture. En effet, la suppression de la politique agricole a entraîné une spécialisation des artisans (forgerons) dans la fabrication de prototypes et matériel de rechange. Les forgerons assurent la réparation du matériel agricole qui se trouve être très vétuste car, datant généralement de plus de 20 ans.

### **L'exploitation forestière**

L'exploitation des ressources forestières constitue une activité d'appoint non négligeable dans la CR de Dioulacolon. Elle fait partie des activités les plus rentables vues les recettes générées. Les activités agro-forestières concernent les produits de cueillette, la pharmacopée, le bois d'œuvre et de chauffe, le charbonnage et le bois de service. En outre l'extraction de miel se développe dans beaucoup de village. Il est généralement l'œuvre de clandestins "allochtones".

Cependant le braconnage prend de plus en plus de l'ampleur. Les seules unités semi-industrielles exerçant dans la légalité sont les scieries de Bantancountouyel et de Saré Mamady.

Les principales contraintes qui sont signalées dans l'exploitation des ressources forestières se résument comme suit :

- la diminution des formations végétales ;
- le braconnage et l'exploitation abusive des ressources ;
- l'extension de la sphère agricole au détriment de la forêt ;
- les feux de brousse.

## **1-4 SITUATION DES SECTEURS SOCIAUX**

### **Santé**

Les problèmes liés à la santé constituent une des contraintes majeures dans la communauté rurale de Dioulacolon qui est mal desservie avec un seul poste de santé pour toute la population. Ainsi le ratio équivalent à un poste de santé pour 16 147 habitants (2009) dépasse les normes préconisées par l'organisation mondiale de la santé qui est d'un poste

pour 5000 à 10 000 habitants. Le personnel officiant au niveau du poste de santé est composé d'un infirmier chef de poste, de 3 matrones et de 4 ASC.

En appoint au poste de santé, la communauté rurale compte quatre (4) cases de santé dont 1 seule fonctionnelle dans les localités de Saré Samba Sané, Guiro Yéro Alpha, Médina Namou et Dar Salam Thierno. La plupart des structures sanitaires se caractérise par un manque de personnel et un sous équipement.

**Tableau 4: Niveau d'équipement des structures sanitaires de la CR**

Villages	Type de structure et fonctionnalité	Existence blocs sanitaires	Existence point d'eau	Partenaires
Dioulacolon	1 PS fonctionnel	2 box dont 1 fonctionnel	1 fonctionnel	Etat - UNICEF - AGETIP
Darou Salam Thierno	1 CS	2 box fonctionnels	-	UNICEF- YAARAMA-AMA
Saré Samba Sané	1 CS non fonctionnelle	1 box inutilisé	-	USAID / PEPAM
Guio Yéro Alpha	1 CS non fonctionnelle	1 box inutilisé	-	USAID / PEPAM
Médina Namou	1 CS non fonctionnelle	2 box inutilisés	-	PAPIL

Dans ce secteur, la CR bénéficie de l'appui de partenaires, notamment l'UNICEF et l'USAID-PEPAM, même si l'intervention de l'État est assez remarquée au niveau du village chef lieu de la CR.

#### **Education**

L'étude du système éducatif dans la CR de Dioulacolon montre l'existence des cycles préscolaires, élémentaires et moyens. L'enseignement préscolaire fait ses débuts dans la CR avec l'ouverture d'une école maternelle dans le village centre Dioulacolon. Elle compte 3 sections et 69 enfants.

La communauté rurale de Dioulacolon compte vingt deux (22) écoles élémentaires (103 classes dont 21 abris provisoires) pour 55 villages. La plupart des écoles ont un cycle incomplet, seules quatre (4) écoles ont un cycle complet. Il est à noter aussi la présence de classe à double flux et de classe multigrade dans la plupart des écoles.

Le taux de scolarisation est beaucoup plus important chez les garçons que chez les filles même si des efforts notoires ont été faits dans la scolarisation des filles avec les nombreux programmes de sensibilisation. En effet, sur les 1810 élèves que compte la CR, 942 sont des garçons soit 52% contre 48 % de filles. Cette situation s'explique par des facteurs d'ordre socioculturels qui confinent les femmes dans les travaux ménagers.

Le secteur de l'éducation est confronté à des difficultés liées à la qualité des infrastructures qui demeurent rudimentaires dans plusieurs écoles, avec des abris provisoires sans tables bancs. La quasi-totalité des écoles de la CR est dépourvue de cantines scolaires. En outre, le niveau d'équipements des écoles est dérisoire comme l'atteste d'ailleurs le tableau ci-après.

**Tableau 5 : Niveau d'équipement des écoles de la CR**

Villages dotés d'écoles	Nbre élève/ Enseignants	Nbre de garçons	Nbre de filles	Latrines H	Latrines F	Point d'eau
Bantancountouyel	240	ND	ND	5	4	1 PMH
Bodoyel Abdoul	144	ND	ND	0	0	
Darou Salam Thierno	206	119	81	3	3	1 PMH
Diadoudicounda	135	70	60	3	3	1 en cours de réalisation
Dioulacolon (Ecole)	336	160	176	15	8	1 PMH
Dioulacolon (Collège)	351 / 22	198	153	6	6	1 Puits Traditionnel (amélioré)
Dioulacolon (Maternelle)	-	-	-	-	-	-
Faraba	461	220	225	6	7	1 PMH
Guiro Yéro Alpha (élémentaire)	142	66	72	4	4	1 PMH
Guiro Yéro Alpha (Case des Tout-petits)						
Guiro Yéro Alpha (Franco-Arabe)	-	-	-	-	-	-
Linguéto	-	-	-	-	-	-
Médina Namou	-	-	-	-	-	-
Sibéré Koyo	-	-	-	-	-	-
Saré Yéro Bana	-	-	-	-	-	-
Guiro Yéro Mandou	-	-	-	-	-	-
Taminguel Féré	-	-	-	-	-	-
Saré Pathé Kamako	-	-	-	-	-	-
Sinthiang Thierno Abdoulaye (Collège)	-	-	-	-	-	-
Saré Mamady (école coranique)	-	-	-	1	1	-
Guiro Yéro Samba	ND	ND	ND	3	3	1 en cours de réalisation
Sampathé	106	47	57	3	2	1 PMH
Saré Oumar (élémentaire)	168	86	82	4	3	1 PMH
Saré Oumar (Case des Tout-petits)						
Saré Samba Sané	225	188	23	4	3	1 PMH + 1 bassin
Saré Samboudiang	126	ND	ND	3	2	1 PMH
Sinthiang Samba Coulibaly 2 (centre polyvalent)						
Sinthiang Samba Coulibaly	736	336	380	4	5	1 PMH

D'une manière générale, le matériel pédagogique et les outils didactiques sont insuffisants dans toutes les localités. A cela s'ajoute le manque de personnel enseignant en quantité et en qualité.

La CR compte aussi un CEM localisé dans le village centre Dioulacolon. Cet établissement compte actuellement 3 classes construites, 5 abris provisoires pour un effectif de 351 élèves dont 153 filles (année 2010/2011), 20 professeurs, un principal et un surveillant. Le niveau d'équipement du CEM est très sommaire se limitant à 12 latrines réparties de manière équitable entre les filles et les garçons.

## 1-5 CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE LA COMMUNAUTE RURALE

### Le conseil rural

- Présentation du conseil rural

Dotée de la personnalité morale, la CR compte un organe exécutif, le Président du Conseil Rural et un organe délibérant, le Conseil Rural qui règle par délibération les affaires locales. Le conseil rural de Dioulacolon compte 40 conseillers ruraux dont trois (3) femmes, élus au suffrage universel direct en 2009 pour une durée de cinq ans.

Cette sous-représentation s'explique en partie par l'exclusion des femmes des instances de prise de décision et les pesanteurs d'ordre socioculturelles.

Le niveau d'éducation des conseillers ruraux est acceptable : le quart des conseillers a un niveau académique au-delà de la 3<sup>ème</sup> secondaire avec une prédominance d'enseignants ayant pour la plupart le Baccalauréat.

La structuration par âge des conseillers ruraux montre un bon dosage entre les jeunes et les personnes âgées dans la composition du conseil rural. Le plus âgé des conseillers à 71 ans et le plus jeune, 21 ans.

Au plan politique, le conseil rural est dominé par la coalition SOPI, seuls 2 conseillers sont de l'opposition.

Dans le souci d'une meilleure lisibilité des compétences et d'une mise en cohérence des actions de développement, le conseil rural de Dioulacolon a créé en son sein 10 commissions techniques correspondant approximativement aux neuf domaines de compétence transférés aux collectivités locales. Toutefois, la plupart des commissions n'est pas fonctionnelle à cause du manque de formation de ces membres.

- Les ressources financières

Les ressources financières sont composées essentiellement de la taxe rurale, des produits domaniaux, de la taxe forestière, des produits de fourrière et divers autres produits. A cela s'ajoute les fonds de concours et de dotation alloués à la CR et qui représentent la part la plus importante du budget.

En 2010, le budget de la CR est estimé à **201 155 993 FCFA** dont :

- 44 421 240 Fcfa de recettes de fonctionnement
- 156 734 753 FCFA de recettes d'investissement dont 70,38% proviennent des rubriques autres fonds de concours (77 830 000Fcfa), dons et legs (32 477 539Fcfa).

La CR est confrontée cependant à des difficultés de recouvrement de la taxe rurale et à la faiblesse de son assiette fiscale locale. Cette situation impacte négativement sur la mobilisation des ressources locales et suscite une dépendance aux fonds extérieurs.

### Dynamique organisationnelle

Le diagnostic organisationnel de la communauté rurale de Dioulacolon révèle l'existence d'une multitude d'organisations de base :

- **Les GPF** qui mènent des activités dans les domaines, de l'agriculture, de l'élevage, du commerce, de l'artisanat et du micro crédit (tontines) ;
- **Les GIE** qui interviennent dans divers domaines et qui bénéficient d'appui et de prêts auprès des mutuelles et autres institutions financières ;
- **Les Sections**, fédérations de producteurs multisectorielles et multi fonctionnelles, elles regroupent toutes les couches de la population (Maison des Eleveurs, DIRFEL, CLCOP) ;
- **Les ASC**, sans encadrement technique et sans vocation financière, leurs activités sont saisonnières et se passent pendant les grandes vacances scolaires ;
- **Les Dahiras**, organisations confessionnelles, ils interviennent parfois dans des activités de tontines ou de prestation de services dans l'agriculture.

#### **Services techniques**

Le sous préfet représente l'autorité administrative et la tutelle dans l'arrondissement. Il est appuyé par le CADL dans sa mission primordiale d'impulsion du développement économique et social. Le CADL est chargé d'assister le monde rural dans tous les segments du développement. La multiplicité des domaines dans lesquels il cherche à apporter un encadrement technique justifie la pluridisciplinarité de l'équipe. C'est pourquoi le CADL prend l'aspect d'une synthèse des services techniques départementaux (Agriculture, Eaux et Forêts, Elevage...).

#### **Partenaires au développement**

L'identification des partenaires au développement intervenant dans la CR de Dioulacolon a été réalisée en fonction des deux principaux secteurs de l'étude : l'assainissement et l'eau. Pour l'assainissement, les deux principaux partenaires de la CR sont l'UNICEF et l'USAID/PEPAM, on remarque néanmoins d'autres acteurs tels que le PAMS, l'État et des ONG locales (YAARAMA et AMA). Pour le secteur de l'hydraulique rurale, les partenaires de la CR sont essentiellement l'État, le PAPIL, Aide et Action, l'USAID/PEPAM, l'UNICEF, mais aussi la communauté rurale et des volontaires, etc.

## **1-6 PRESENTATION DE L'ECHANTILLION**

Sur les 55 villages que compte la CR de Dioulacolon, **14 villages ont fait l'objet d'une enquête soit un taux de 25%**. Les villages sont constitués de concession qui est la grande unité collective d'habitation et qui regroupe souvent plusieurs ménages. Le ménage est l'unité de production familiale et constitue l'unité d'observation. Pour minimiser les effets de biais, il a été décidé d'interroger dans chaque concession un seul ménage. L'unité répondante est le chef de ménage ou toute autre personne adulte et capable de fournir avec exactitude les informations recherchées. Au total **138 ménages sur un total de 1348 ménages (soit un taux de 10%)** ont été enquêtés.

**PREMIERE PARTIE :**  
**INVENTAIRE ET DIAGNOSTIC**  
**DU SECTEUR EAU ET**  
**ASSAINISSEMENT**

## II- PROBLEMATIQUE DE L'EAU

### 2.1. SOURCES D'APPROVISIONNEMENT A L'EAU

L'étude des sources d'approvisionnement à l'eau porte sur la typologie des points d'eau, leur fonctionnalité et accessibilité. Les résultats des enquêtes ménages permettent de faire l'état des lieux du secteur eau.

- 92% des ménages s'approvisionnent auprès des puits traditionnels ;
- 8% seulement des ménages ont recours aux points d'eau modernes.

Les ménages ont majoritairement recours aux puits traditionnels qui existent dans presque toutes les concessions. Une situation amplifiée par le fait que les populations n'ont pas une bonne connaissance des liens entre la potabilité de l'eau et les conditions sanitaires.

#### 2.1.1 Typologie des points d'eau modernes

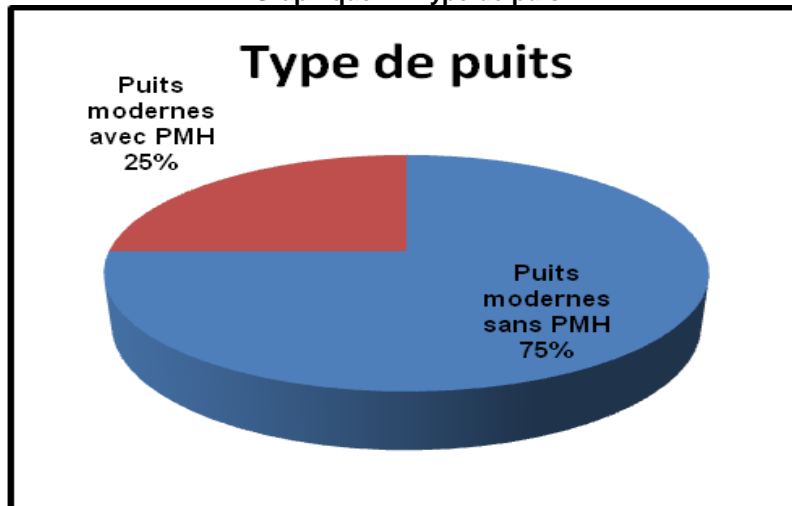
Cette partie a pour objet de faire l'inventaire et l'audit technique des points d'eau modernes réalisés dans la communauté rurale. Les points d'eau modernes concernent les puits modernes et le système AEP.

##### Les puits modernes

L'inventaire des points d'eau modernes a permis de répertorier 62 puits dont 43 puits alimentaires :

- les puits modernes non équipés plus importants qui représentent 75% du total ;
- les puits modernes équipés de PMH qui ne représentent que 25%.

Graphique 1 : Type de puits





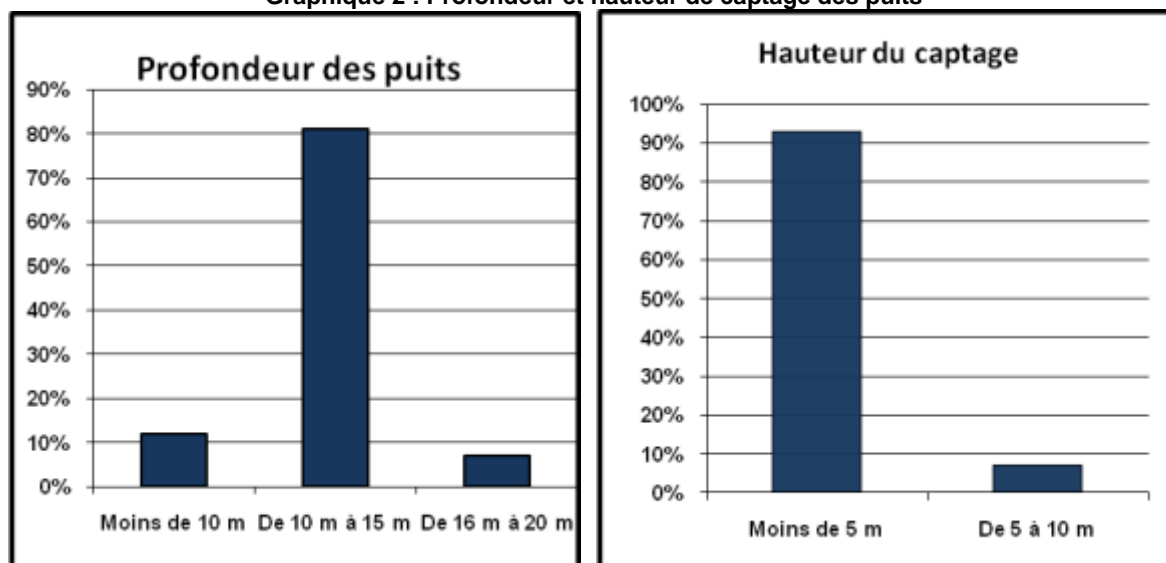
- **Description des puits modernes**

Les puits sont construits sur le même modèle conforme aux normes en vigueur au Sénégal. Ils sont en béton armé et ont été construits suivant la technique «En descendant» qui consiste à fabriquer le cuvelage au fur et à mesure du fonçage, à chaque mètre ou même moins si le terrain traversé est vraiment bouillant. Le captage de l'aquifère est réalisé en béton armé à l'aide d'une colonne de buses perforées pénétrant dans la nappe phréatique.

- **Le cuvelage** de la majorité des puits inventoriés est réalisé en béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> ferrailé avec du fer 8 (verticalement) et du fer 6 (horizontalement). Leur diamètre intérieur est en moyenne inférieur ou égale à 2m. Le cuvelage descend jusqu'au niveau de la nappe phréatique. Le cuvelage est ancré dans le terrain naturel par un ancrage de surface, un ancrage de base et des ancrages intermédiaires espacés au maximum de 10m.
- **La colonne** de buses repose sur une trousse coupante et a été descendue par havage (creusage progressif sous la trousse coupante et descente automatique de la colonne de buses). Une dalle de fond en béton armé est posée au fond du puits, sur un matelas de gravier filtrant.
- **Le captage** est composé de buses de béton armé dosé à 400 kg/m<sup>3</sup> perforées, ferrillées avec du fer de 8 (verticalement) et du fer de 6 (horizontalement). Leur diamètre intérieur est 1.60m ou 1.40m suivant le diamètre du cuvelage, et leur épaisseur est de 0.10m. Le captage est descendu sous le niveau de la nappe phréatique.
- **Profondeur et hauteur de captage** : la profondeur des puits est assez homogène. Les nappes superficielles sableuses et sablo-argileuses sont captées à moins de 22m pour l'ensemble des puits. 81% des puits ont une profondeur comprise entre 10 et 15m. Tous les puits ont des débits très satisfaisants et sont mis en exploitation. Les hauteurs d'eau, mesurées en fin de saison sèche et le puits en cours d'utilisation, sont bonnes puisqu'elles assurent une grande réserve d'eau pour la population

Les relevés qui ont été opérés au niveau des puits présentent des hauteurs de captage moyennes, 91% sont en deçà de 5m et seul 8% offrent des conditions idéales avec un niveau de 5 à 10m.

Graphique 2 : Profondeur et hauteur de captage des puits



- **Génie civil**

Les types d'équipement d'exhaure qui sont inventoriés concernent :

- un système de poulie qui permet une exhaure par corde. Ce dispositif concerne 59% des équipements d'exhaure ;

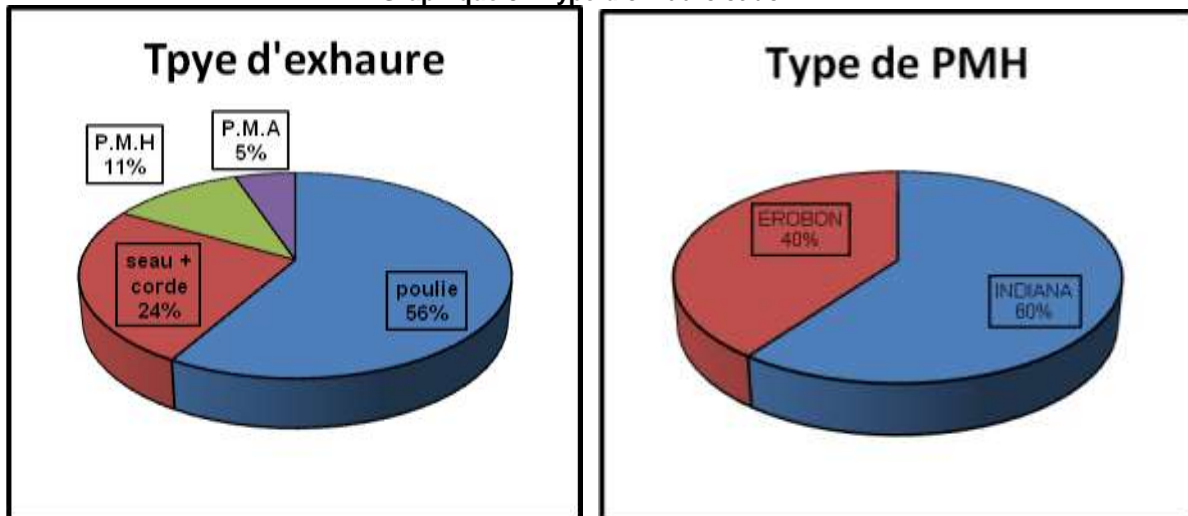
- le système composé de seau et corde représente 24% des systèmes d'exhaure ;
- l'équipement des puits avec une pompe à motricité humaine représente seulement 11% des systèmes d'exhaure. Les pompes à motricité animale concernent 6%. Les acteurs importants qui ont réalisé les puits avec pompe à motricité humaine sont l'UNICEF (67%), l'USAID/PEPAM (13%).

Les marques PMH les plus fréquemment installées sont :

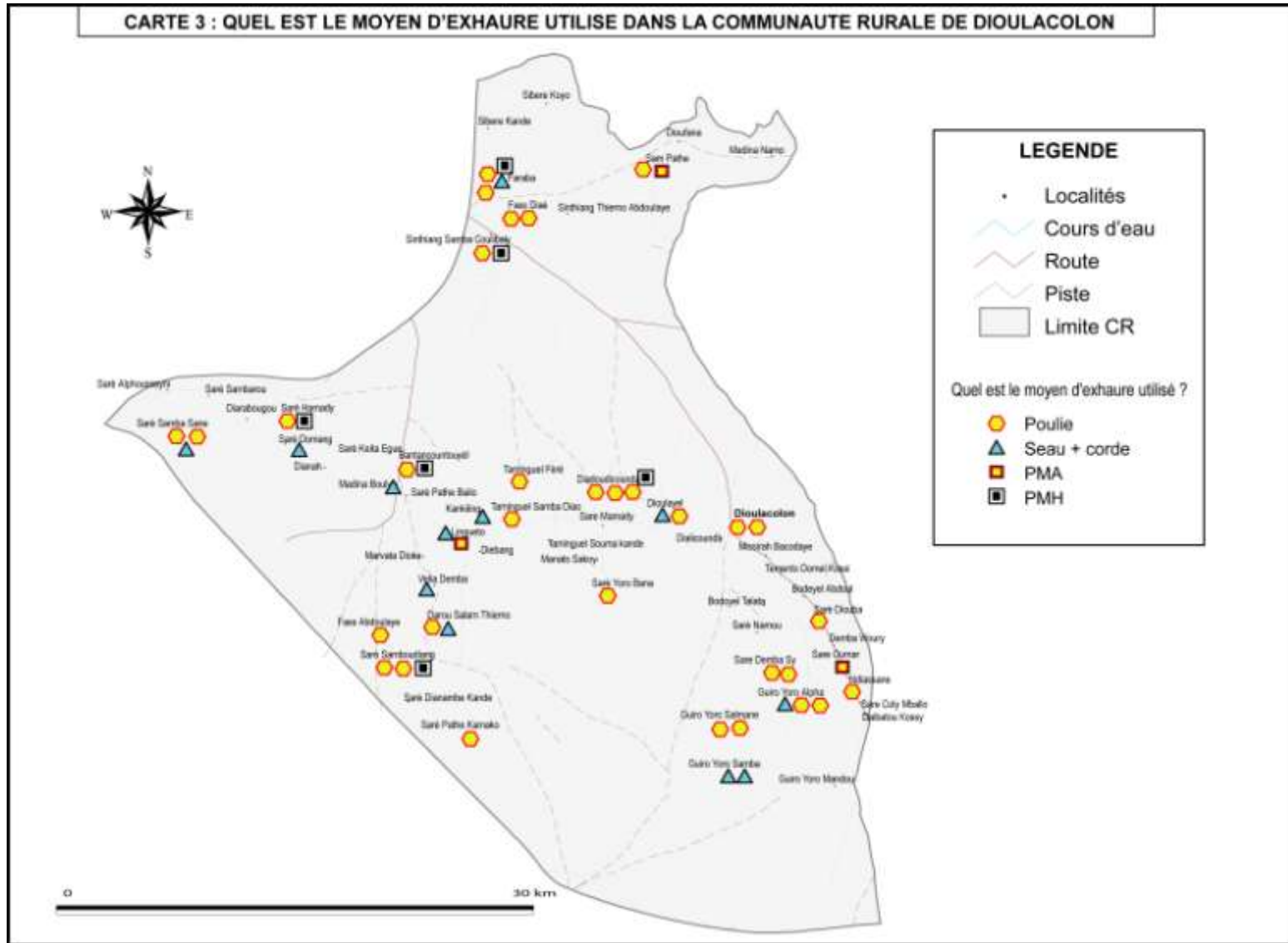
- la marque Indiana qui représente 60%,
- la marque EROBON qui représente 40%.

Les populations ont affirmé leur préférence à la marque Indiana qui est plus robuste et résiste mieux aux intempéries.

Graphique 3 : Type d'exhaure et de PMH



CARTE 3 : QUEL EST LE MOYEN D'EXHAURE UTILISE DANS LA COMMUNAUTE RURALE DE DIULACOLON



## **Le système AEP**

La communauté rurale de Dioulacolon compte un système AEP qui dessert 5 bornes fontaines, 2 branchements communautaires et 28 branchements particuliers. Toutefois, ce système AEP ne dessert que trois villages que sont Dioulacolon avec 2 bornes fontaines, 5 branchements communautaires et 23 branchements particuliers, Dioulayel qui dispose de 2 bornes fontaines et 5 branchements particuliers, ainsi que le village de Saré Yéro Bana : le raccordement était fait mais la borne fontaine n'a pas été installée. Cependant, ce système AEP n'est plus fonctionnel. La SDE dessert le village de Sinthiang Samba Coulibaly avec 15 bornes fontaines.

**Tableau 6 : Caractéristiques du forage**

Désignation		Caractéristiques
<b>Desserte</b>	Nombre de localités raccordées	3
	Population raccordée	1 114
	Nombre de localités polarisées non raccordées	17
	Population polarisées et non raccordées	3 343
<b>Production-Stockage</b>	Energie	GE
	Stockage	100m <sup>3</sup> /20m
<b>Distribution</b>	Bornes fontaines	4
	Branchements particuliers	43
	BC	5
	Abreuvoir	3
	Potence	-

### **2.1.2 Fonctionnalité des points d'eau moderne**

Le taux de fonctionnalité des puits est de 72%. Malgré ce taux de fonctionnalité relativement satisfaisant, des efforts devraient être entrepris pour réduire la pénibilité de l'exhaure par l'équipement des puits en PMH et la mise en place d'un service d'entretien et de réparation plus diligent des équipements eu égard aux conditions sanitaires des femmes déjà assez précaires.

**L'année d'installation :** en se référant aux enquêtes la plus grande partie de ces équipements présente un âge jeune en moyenne 4 ans et représente 60% du parc, tandis que 20% sont installés entre 2010 et 2011. Le reste est constitué d'un lot de plus de 10ans.

**Qui a installé :** L'UNICEF et l'USAID/PEPAM restent les principaux partenaires de la collectivité dans le domaine de l'eau, en effet à eux seuls, ils représentent 80% de la dotation des équipements. Il y'a également dans une moindre importance l'action d'autres partenaires y compris la coopération décentralisée

**Réparation** Pour la plupart des équipements appuyés par l'UNICEF, la réparation est souvent assurée par le bailleur comme l'atteste le pourcentage de 60% contrairement à l'USAID/PEPAM qui a opté pour une responsabilisation des populations, ce qui justifie les cas très rare où ils sont intervenus dans la réparation : 7%. Les autres partenaires interviennent aussi dans la réparation des équipements (20%). Il faut signaler que la prise en charge de la réparation demeure une question récurrente pour les acteurs et de plus en plus des mécanismes endogènes sont initiés.

### **Qui a financé les points d'eau**

L'analyse du financement de l'eau au niveau de la CR de Dioulacolon augure d'une bonne dynamique partenariale entre collectivité locale, partenaires techniques et l'Etat. Régulièrement le conseil rural, à travers son budget, a inscrit des dotations financières qui lui ont permis de porter à 18% sa participation dans le relèvement du taux de couverture de l'eau au niveau de la CR.

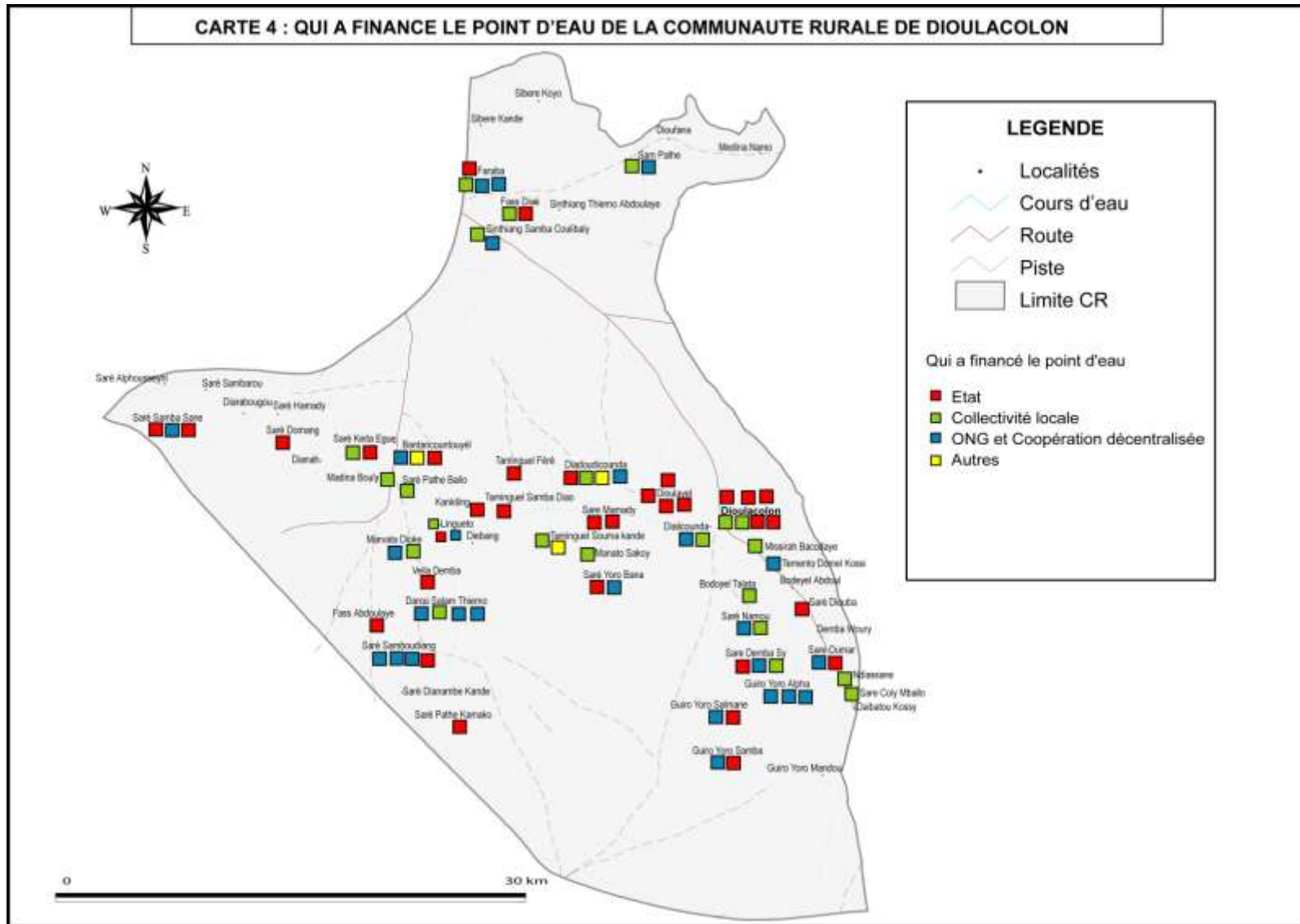
L'effort de l'Etat a été aussi déterminant, nous avons noté ces dernières années que l'Etat, dans le cadre de programmes sectoriels ou national, a initié d'importants programmes hydrauliques visant à améliorer la desserte en eau des populations rurales. Au niveau de Dioulacolon l'avènement du PNDL a permis de participer à hauteur de 47% au taux de couverture en eau de la CR.

La coopération décentralisée et les ONG ont été des partenaires privilégiés des collectivités locales et le secteur de l'eau constitue un domaine clé où d'importants investissements ont été réalisés. Ici, ils sont évalués à hauteur de 32% des investissements du CR.

### **Dispositif anti-bourbier**

Les puits modernes doivent être équipés de protection anti-bourbier. 69% des puits recensés ne sont pas équipés de dispositif anti-bourbier. L'absence de la dalle anti-bourbier peut entraîner une instabilité d'ensemble en cas de rupture d'une tuyauterie au niveau du réservoir. La dalle favorise le drainage des eaux pluviales autour de l'ouvrage et lutte contre les affouillements.

**CARTE 4 : QUI A FINANCE LE POINT D'EAU DE LA COMMUNAUTE RURALE DE DIOULACOLON**





### **2.1.3 Accessibilité des puits modernes par rapport aux lieux d'habitation**

De manière générale, l'accessibilité en termes de distance aux points d'eau ne constitue pas une entrave majeure à l'approvisionnement en eau. La distance moyenne parcourue pour accéder à un point d'eau est de 74,5 m.

- 72% parcourent moins de 80 m
- 17% parcourent entre 80 à 160 m
- 11% parcourent 160 m et plus

La difficulté d'accès à l'eau réside plutôt dans le domaine de l'exhaure manuelle qui nécessite surtout un effort physique éprouvant. Ainsi, les populations ont généralement recours aux sources non potables comme les mares, les cours d'eau.

Notons qu'il existe à Dioulacolon quelques branchements privés au réseau (8% des ménages interrogés) et des branchements communautaires (maison communautaire, poste de santé etc.) dont le fonctionnement est compromis par la panne du forage

#### **+ Qualité de l'eau**

Du point de vue de la propreté, de la couleur et du goût, la qualité de l'eau dans la communauté rurale est globalement bonne. Pour 66% des chefs de ménage, l'eau consommée à un bon goût. Elle est limpide et d'une grande clarté pour 57% d'entre eux.

#### **+ Hygiène et protection autour des points d'eau**

L'eau est un élément important dans la détermination des conditions d'hygiène et de santé des populations. D'une manière générale, l'observation des points d'eau a permis de noter un entretien relativement correct autour de 59%. Cependant la faible dotation des ouvrages en dispositif anti borbier, 21% seulement de l'effectif, ne plaide pas pour le renforcement des conditions d'hygiène dans ces zones assez argileuses. De la même manière, les équipements de protection (clôture et couverture des puits) sont largement déficitaires respectivement ils représentent 85% et 79%. Ce faible dispositif de protection des points d'eau est rendu plus vulnérable par l'inexistence ou la léthargie des comités d'usagers d'une part et une cohabitation dans des conditions pas réglementaires des points d'eau et d'assainissement.

## **2.2. COUVERTURE DES BESOINS EN EAU**

Le principal usage tourne autour de la consommation domestique et l'abreuvement du bétail, cela constitue 76% contre 24% pour les activités productives dont principalement le maraîchage. Le reste est absorbé dans les constructions et fabrication de matériaux : briques artisanales etc.

### **2.2.1 Estimation de la consommation en eau**

L'accès à l'eau potable constitue un enjeu important dans la communauté rurale de Dioulacolon. Le taux de couverture est estimé à 22% contre 78% qui n'ont pas accès à l'eau potable.

#### **+ Consommation domestique en eau**

La couverture des besoins en eau prend en compte la satisfaction de l'ensemble des modes de consommation. La quantité d'eau consommée dans les ménages est très faible. La consommation moyenne journalière pour les besoins domestiques s'élève à environ 125

litres par ménage. En se référant à la taille moyenne des ménages qui est de 14,9 personnes, la consommation moyenne journalière s'élève à 8 litres par personne (la norme recommandée par l'OMS qui est de 35 litres par personne).

#### **Consommation en eau du bétail**

La consommation journalière totale du bétail tourne autour de 229,9 m<sup>3</sup>. Compte tenu de leur effectif, les bovins sont les plus grands consommateurs d'eau. L'exemple des bovins peut permettre d'apprécier le niveau de satisfaction des besoins en eau des animaux. En effet, les besoins théoriques des bovins sont de 25 litres par jour et par tête. Les petits ruminants consomment en moyenne 5 à 10 litres par jour.

#### **Gestion des points d'eau**

La gestion des points d'eau demeure une problématique assez récurrente pour les coûts financiers et humains qu'ils engendrent. Généralement les projets et programmes développent des stratégies de responsabilisation des populations en ciblant une forte implication des femmes comme l'attestent les enquêtes. En effet, 53% des associations de gestion et d'entretien sont constituées par les GPF qui sont plus promptes à bien entretenir les points d'eau. Les associations d'usagers promus par la réforme existent au niveau des AEP mais sont dans une léthargie, au niveau de la CR ils représentent 16% dans le système de gestion. Le taux de 25% de points d'eau sans système de gestion pose avec éloquence le problème de gestion et maintenance des ouvrages.

### **2.2.2 Taux de couverture en eau potable**

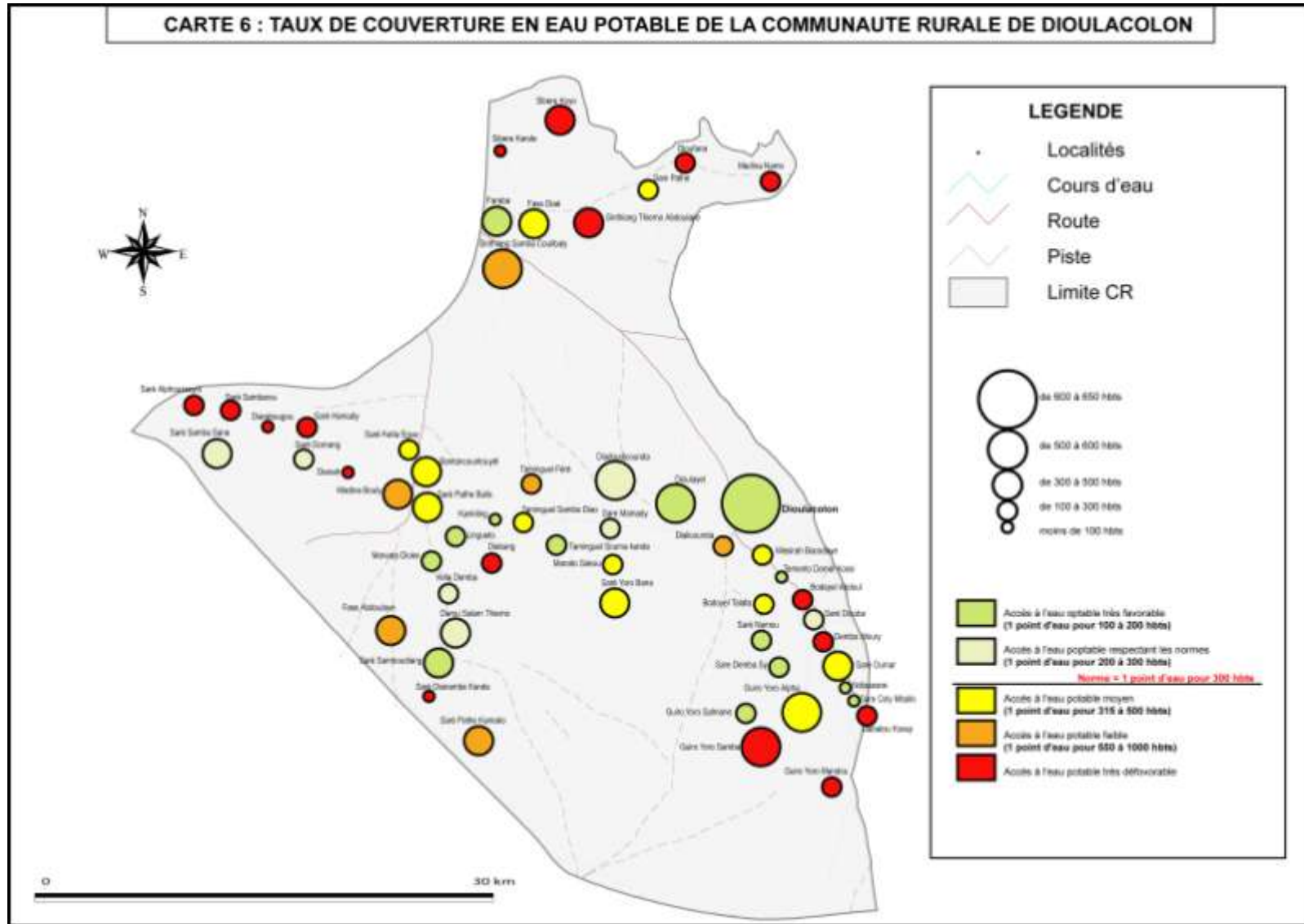
L'examen de la carte des équipements hydrauliques montre que 78% des villages de la communauté rurale ont un taux de couverture inférieur aux normes requises de 300hbts pour 1 point d'eau moderne, contre 22% en faveur d'une couverture satisfaisante. La disparité notée sur le taux de couverture au niveau des différentes zones de la CR s'explique par plusieurs facteurs. Au premier plan, nous avons généralement :

- Les villages bénéficiant des taux de couverture favorables : un ciblage en faveur des gros villages au détriment des plus petits. En effet, hormis quelques villages autour de Guiro Yéro Alpha, Missira Samba, Sibéro Koyo, Sinthiang Thierno Abdoulaye, Bantancountouyel et Saré Pathé, la quasi-totalité des gros villages disposent de point d'eau. Cette situation se justifie par le fait que la plupart des ouvrages et équipements hydrauliques sont acquis sur la base d'un cofinancement ou la mobilisation financière demeure une contrainte majeure pour ces petits villages à faible potentiel humain.
- Les villages abritant les taux de couverture défavorables constituent le gros lot et le déficit y est criard, la plupart de ces villages de la CR (16) est dans ce lot avec un ratio de 550 à 1000hbts pour un point d'eau. C'est ce qui justifie le recours aux puits traditionnel largement exprimé dans les enquêtes ménages.

A cela s'ajoute la faiblesse des revenus qui n'a pas permis de tirer beaucoup de profits des programmes de branchements sociaux du PEPAM BAD1 malgré les tarifs préférentiels initiés par ce programme pour renforcer le taux de couverture.

Enfin un ancrage très faible de la réforme des forages (REGEFOR) au niveau des populations, limite les potentialités d'accroissement du taux de couverture malgré les équipements neufs fournis par la DEM au niveau du forage de Dioulacolon.

CARTE 6 : TAUX DE COUVERTURE EN EAU POTABLE DE LA COMMUNAUTE RURALE DE DIOULACOLON



### 2.3. ELEMENTS D'ANALYSE : BILAN EPE

Le bilan en EPE de la CR pour 2009 montre un niveau d'équipement en point d'eau moderne assez satisfaisant d'un point d'eau moderne pour 268 habitants. Toutefois, le bilan en EPE par localité montre de grandes disparités. 36 villages de la CR sont desservis par des points d'eau modernes alimentaires, alors que 19 villages de la CR ne disposent pas de points d'eau modernes alimentaires. Le gap à combler est présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 7 : Objectifs visés par le CR en EPE**

<b>Objectifs visés par le CR</b>	<b>2009</b>	<b>2015</b>
Population totale de la CR	16 322	18 609
Population desservie	9 218	10 510
Population non desservie	7 104	8 099
Besoins en EPE pour atteindre les objectifs des OMD	23,7	27

Les besoins en eau calculés sur la base de 35 litres/personnes/jour sont estimés en 2015 à 651,3 m<sup>3</sup>/jour. Les besoins en abreuvement du cheptel sont estimés à 229,9 m<sup>3</sup>/jour. Dès lors, les besoins en EPE de la CR sont estimés sur la base des projections démographiques.

**Tableau 8 : Synthèse des forces et faiblesses**

THEMES	Eléments Diagnostics	Pistes de Réflexion
<b>ACCES A L'EAU POTABLE</b>	<b>Faiblesses :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approvisionnement des ménages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Importance du recours au puits traditionnel</li> <li>○ Faible taux de couverture en eau potable</li> <li>○ Inexistence de branchement particulier avec le forage</li> <li>○ Pénibilité de l'exhaure manuelle</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcer la sensibilisation sur l'eau, l'hygiène et la santé</li> <li>○ Renforcer les ouvrages hydrauliques au niveau des villages avec des équipements modernes</li> <li>○ Promouvoir le traitement de l'eau des puits pour l'usage domestique</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approvisionnement collectif avec puits moderne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Importance du recours au puits traditionnel</li> <li>○ Faiblesse numérique des puits équipés</li> <li>○ Déficit en équipements d'exhaure</li> <li>○ Insuffisance dans le dispositif de protection, de gestion, d'entretien et de réparation des équipements</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcer la sensibilisation sur l'eau, l'hygiène et la santé</li> <li>○ Renforcer les ouvrages hydrauliques au niveau des villages avec des équipements modernes</li> <li>○ Réhabiliter les ouvrages et équipements en pannes au niveau des villages</li> <li>○ Mettre en place un dispositif de gestion des ouvrages garantissant un entretien et maintien de la qualité des équipements</li> <li>○ Renforcer les capacités managériales des organes de gestion des points d'eau</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approvisionnement collectif avec forage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible rayon de desserte du forage</li> <li>○ Faible capacité des ouvrages de stockage</li> <li>○ Pannes récurrentes</li> <li>○ Faible taux de raccordement au forage</li> <li>○ Léthargie des instances de gestion (ASUFOR)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renouveler les équipements du forage</li> <li>○ Renforcer la desserte du forage à partir de ses potentialités</li> <li>○ Redynamiser l'ASUFOR pour favoriser une meilleure gestion et rentabilité du forage</li> </ul>
	<b>Forces :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approvisionnement des ménages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de points d'eau potables</li> <li>○ Accessibilité des points d'eau</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mettre en place un dispositif performant d'entretien des ouvrages</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approvisionnement collectif avec puits moderne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de puits modernes</li> <li>○ Facilitation de l'exhaure par l'équipement en PMH de certains puits</li> <li>○ Excellente qualité de l'eau consommée</li> <li>○ Existence d'un dispositif de protection, de gestion et d'entretien au niveau de certains puits</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mettre en place un dispositif performant d'entretien des ouvrages</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approvisionnement collectif avec forage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence d'un réseau AEP</li> <li>○ Important rayon de polarisation du forage même si ces villages ne sont pas raccordés</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Densifier le réseau de raccordement du forage</li> <li>○ Rénover les équipements pour amoindrir la fréquence des pannes</li> <li>○ Favoriser une ASUFOR forte et dynamique capable d'assurer un service de qualité</li> </ul>	
<b>CAPACITES ET VIABILITE</b>	<b>Faiblesses :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Structures de gestion en léthargie</li> <li>○ Très faible implication des populations dans la gestion des ouvrages</li> <li>○ Persistance de pesanteurs socioculturelles</li> <li>○ Manque de formations des populations sur les questions liées à l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaborer un plan local d'hydraulique et d'assainissement pour cerner toutes les contraintes qui entravent un accès correct à l'eau des populations</li> <li>○ Mobiliser tous les moyens humains, techniques financiers au niveau local</li> <li>○ Démarcher les actions prioritaires retenues auprès des partenaires techniques et financiers</li> <li>○ Mettre en place un cadre institutionnel de pilotage</li> <li>○ Assurer un dispositif de suivi- évaluation des actions menées</li> </ul>
	<b>Forces :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Opportunités de la Réforme pour impulser des changements</li> <li>○ Existence d'un leadership incarné par les élus, OP, société civile capable d'impulser une nouvelle dynamique</li> <li>○ Existence de partenaires techniques et financiers pour soutenir les initiatives à la base</li> <li>○ Existences de politiques publiques en lien avec les OMD etc.</li> </ul>	

## III- PROBLEMATIQUE DE L'ASSAINISSEMENT

### 3.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS

#### 3.1.1 Les infrastructures d'assainissement collectives

L'inventaire des ouvrages d'assainissement a concerné les latrines dans les infrastructures sociales de base (infrastructure scolaire, sanitaire, religieuse et communautaire). Il cible également les marchés permanents ou hebdomadaires les gares routières et les autres infrastructures communautaires fréquentées par le public.

**Tableau 9 : Situation des édicules dans les infrastructures socio-économiques**

Infrastructures	Infrastructure sanitaire	Infrastructure scolaire	Lieux de culte	Autres	Total
Nombre Infrastructures	5,00	28,00	11,00	3,00	47,00
Nombre Edicules publics existant	5,00	38,00	8,00	2,00	53,00
Nombre Edicules publics fonctionnels	4,00	25,00	6,00	-	35,00
Taux équipement	100,00	136	73	67	113
Taux équipement adéquat	80,00	68	75,00	-	66

- les édicules implantés au sein des écoles sont les plus répandus avec 66% des points inventoriés ;
- les mosquées abritent 18% des édicules ;
- les structures sanitaires abritent 10% des édicules.

**Graphique 4 : Localisation des édicules publics de la CR**



#### 3.1.2 Typologie des infrastructures d'assainissement

Les infrastructures répertoriées sont au nombre de 47 et comprennent les ouvrages de gestion des excréta. Deux types existent :

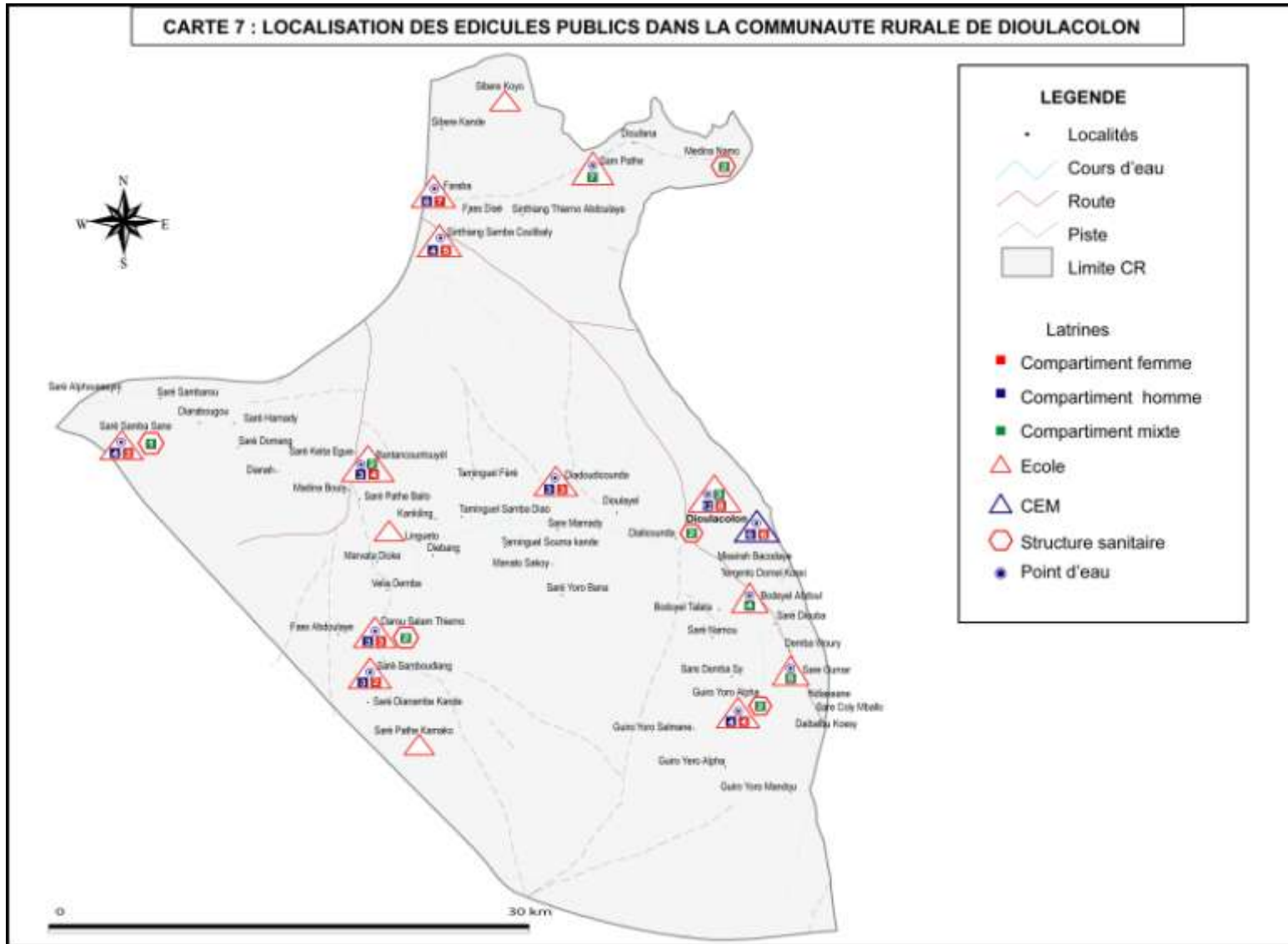
- 65% sont des latrines améliorées à fosse ventilée ;
- 35% sont des toilettes à chasse manuelle

Les latrines ventilée (VIP) comprennent : 1) la fosse de réception et d'accumulation des boues, 2) une superstructure ou cabine un peu décalée par rapport à la fosse, 3) un tuyau de ventilation.

Les toilettes à chasse manuelle ou TCM sont constituée : 1) d'une superstructure, 2) d'une cuvette, 3) d'un siphon hydraulique, 4) d'un tuyau d'évacuation, 5) d'un regard d'évacuation, 6) d'une dalle en béton armée.

Les ouvrages de gestion des eaux usées n'existent pas

**CARTE 7 : LOCALISATION DES EDICULES PUBLICS DANS LA COMMUNAUTE RURALE DE DILOULACOLON**



### **3.1.3 Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base**

Si on note un taux d'équipement adéquat au niveau des 5 structures sanitaires, ce n'est pas le cas au niveau des structures scolaires où les taux élevés cachent une forte disparité dans la distribution des édicules. En réalité sur les 28 infrastructures scolaires recensées, il existe 38 édicules dont 26 fonctionnels. En outre, sur 11 lieux de culte, 6 sont fonctionnels sur 8 édicules et sur 3 autres (1 maison communautaire et 2 places publiques) il y a 2 édicules non fonctionnels.

Sur les 47 infrastructures recensées, il y a 53 édicules publics dont 35 fonctionnels soit un taux d'équipement adéquat de 90%. Ce taux d'équipement adéquat de 66% correspond à 18 édicules non fonctionnels à réhabiliter. Cette disparité notée au niveau des structures scolaires nous conduit à faire un focus à ce niveau pour mieux faire ressortir les besoins réels tenant compte des normes et des standards relatifs au nombre de cabine par rapport aux effectifs.

#### **Qui a financé l'édicule public.**

En dehors de l'Etat, plusieurs partenaires au développement accompagnent la collectivité locale pour le financement de ce secteur :

- l'Etat (budget, projets) participe à hauteur 36% du financement ;
- les ONG et la coopération décentralisées apportent la contribution la plus importante : 60% ;
- la collectivité locale contribue faiblement à hauteur de 2% seulement.

Des efforts importants de construction ont été réalisés entre 2006-2010 : 48% des réalisations sont effectuées pendant cette période.



### Taux de couverture en assainissement dans les écoles

La communauté rurale de Dioulacolon compte vingt (20) écoles élémentaires (103 classes dont 21 abris provisoires) pour 55 villages. La CR compte également dans le village centre Dioulacolon, un établissement préscolaire de 3 sections et un CEM de 3 classes construites et 5 abris provisoires. Ces établissements scolaires renferment 25 latrines dont 5 TCM. Cette situation est assez révélatrice du gap à résorber au niveau des écoles en vue de garantir aux élèves un environnement salubre.

**Tableau 10 : Taux de couverture au niveau des écoles**

Villages dotés d'écoles	Type d'assainissement		Fonctionnalité		Nombre latrines			Nombre douches	Nombre lavabo	Point d'eau		Taux de couverture		
	TCM	VIP	F	NF	Total	H	F			Sur le site	A proximité é du site	Acceptable	Moyen	Passable
Bantancountouyel		3	2	1	9	3	4	0	2	X			28	
Bodoyel Abdoul		1	1		4			0	0		X			36
Darou Salam Thierno		2	2		6	3	3	0	1	X				33
Diadoudicounda		2		2	6	3	3	0	2	X			22	
Dioulacolon (Ecole)		6	4	2	23	12	8	0	4	X		15		
Dioulacolon (CEM)	2			2	12	6	6	0	1	X				59
Faraba	1	2	3		13	6	7	0	2	X				34
Guiro Yoro Alpha	1	1	2		8	4	4	0	3	X			17	
Guiro Yoro Samba		2		2	6	3	3	0	2					33
Sam Pathé	1	2	2	1	7			0	2	X		15		
Saré Oumar		2	2		5			0	2	X				34
Saré Samba Sané		3	3		7	4	3	3	3	X	X			32
Saré Samboudiang		2	2		5	3	2	0	2	X			29	
Sinthiang Samba Coulibaly		3	3		9	4	5	0	2	X				80

Les normes d'accès à un édicule public pour 60 garçons et 1 édicule pour 30 filles sont respectées en termes de nombre de latrines, à l'exception de l'école de Sinthiang Samba Coulibaly qui présente un déficit en équipements. Pour les autres écoles le déficit est provoqué par la non fonctionnalité de certaines latrines qu'il faudra réhabiliter.

## 3.2. INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUELS

### 3.2.1 Les ouvrages d'assainissement individuels

Des enquêtes ont été menées sur un échantillon 134 ménages en vue de déterminer le niveau d'équipement des ménages en latrines et leurs attitudes et pratiques en matière d'assainissement. Elles ont couvert 138 ménages représentant une population de 2061 personnes. Le tableau suivant donne la situation de l'assainissement individuel dans la CR de Dioulacolon.

**Tableau 11: Inventaire des infrastructures d'assainissement dans les concessions**

Type de latrine	Nombre	Pourcentage
Latrine traditionnelle	225	89%
Latrine ventilé à fosse unique	13	5%
Fosses à vidanger	10	4%
Latrine ventilé à fosse double fosses(VIP)	5	2%
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>100%</b>

Cela montre que la situation de l'assainissement dans la communauté rurale constitue un problème majeur pour la mise en œuvre d'une bonne politique de santé publique.

### **3.2.2 Accès à l'assainissement individuel**

Les populations font leurs besoins, en majorité, dans des latrines comme le confirme le tableau ci-dessus. Néanmoins 90% ménages enquêtés n'ont pas accès à un assainissement adéquat. Seuls 10% des ménages dispose d'un système d'assainissement adéquat.

**Tableau 12 : Niveau d'accès à l'assainissement individuel**

Population totale	2061
Nombre de concession	104
Nombre de ménage	138
Population moyenne par ménage	14.9
Nombre de latrine adéquate	28
Nombre de ménages avec latrine adéquate	14
Taux d'accès ménages avec latrines adéquates	10%
Taux d'accès populations avec latrines adéquates	10%
Total latrines	253

Ce taux d'accès des ménages à l'assainissement amélioré en milieu rural, estimé sur la base des résultats de l'enquête ménage, est nettement inférieur à la moyenne nationale de 29%. Il n'existe pas de lave-mains au niveau des ménages et en général, il n'y a pas de service d'eau potable à proximité des ouvrages, ce qui laisse supposer que le lavage des mains à l'eau et au savon après usage des latrines n'est pas systématique.

Pour la construction de la superstructure des ouvrages, 94% des latrines sont en matériaux locaux (en parpaing ou en palissade), 36% sont situés à l'intérieur de l'habitation et 64% sont hors de l'habitation et 96% des latrines n'ont pas de toiture. Seules 4% des latrines sont de type fosse septique qui nécessite des services de vidange (privés ou de la collectivité). C'est ce qui explique le type de gestion des boues de vidange par fermeture en cas de remplissage (87%).

Quant à la gestion des eaux usées ménagères, la situation est aussi préoccupante car 97% ne disposent pas de bac à laver puisard, ni de douches (85%). La plupart des latrines est de type traditionnel et leur état physique est jugé moyen par la majorité des chefs de ménages interrogés. Elles sont construites avec des fûts ou des pneus introduits dans des trous qui servent de lieu de défécation.

La qualité moyenne des latrines s'explique en partie par l'état de pauvreté de la majorité de la population qui n'a pas les moyens de s'offrir des lieux d'aisance décentes. Les résultats des enquêtes montrent que 86% des ménages enquêtés ont construit leurs latrines sur fonds propres contre 11% qui ont bénéficié de subventions.

### **3.2.3 Conditions générales d'hygiène**

Les résultats sur les bonnes pratiques consistant à se laver les mains avec du savon avant de manger et au sortir des toilettes renseignent sur les indications suivantes : 65% des

personnes déclarent se laver les mains après usage des toilettes ; 98% après chaque repas, 66% au retour du travail et 63% confirment se laver les mains avec du savon. Cependant les discussions avec différentes personnes et l'observation permettent de nuancer ces chiffres. En effet, dans le cadre de la lutte contre le péril fécal, le lavage des mains après défécation ne se fait pas de manière systématique.

Il importe de renforcer la sensibilisation dans ces localités afin de promouvoir la généralisation de bonnes pratiques en matière d'hygiène afin d'éviter l'existence d'un environnement malsain, favorable à la prolifération de bactéries et autres vecteurs d'agents pathogènes d'origine hydrique. Ceci explique d'ailleurs la prévalence de certaines maladies telles que les diarrhées, le paludisme et le choléra. L'étude de la répartition spatiale des pathologies fait ressortir que tous les villages de la communauté rurale sont touchés par ce problème.

### **3.3. ELEMENTS D'ANALYSE**

De manière générale, le niveau d'équipement des infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures sociales (scolaires, sanitaires) et marchandes est acceptable mais ne répond pas totalement aux objectifs de couverture de 100 % du PEPAM. Quant au taux d'accès des ménages à l'assainissement adéquat (10%) il est encore très faible par rapport aux objectifs du PEPAM d'atteindre 50% des populations et 63% des ménages d'ici à l'horizon 2015

La qualité de l'entretien des ouvrages d'assainissement reste mauvaise pour près de 38% des ménages même si la majorité des ménages affirment les entretenir périodiquement.

**Tableau 13 : Synthèse des forces et faiblesses**

THEMES	Eléments Diagnostics	Pistes de Réflexion
<b>ACCES A L'ASSAINISSEMENT</b>	<p><b>Faiblesses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assainissement des ménages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prédominance des latrines traditionnelles</li> <li>○ Inexistence d'infrastructures d'assainissement au niveau de certains ménages</li> <li>○ Faible prise de conscience sur la relation hygiène /santé</li> <li>○ Mauvaise gestion des eaux usées</li> <li>○ Latrines non conformes aux normes techniques de construction</li> <li>○ Développement de pathologies liées à un environnement malsain du fait de la prévalence de certaines pratiques</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développer des activités IEC sur le volet assainissement</li> <li>○ Renforcer les ouvrages d'assainissement adaptés au niveau des villages</li> <li>○ Développer des mesures sociales pour subventionner la réalisation de latrines familiales</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assainissement collectif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Inexistence d'ouvrages d'assainissement dans la plupart des villages</li> <li>○ Insuffisance des ouvrages d'assainissement</li> <li>○ Inadaptation de certains ouvrages</li> <li>○ Persistance de certaines croyances socioculturelles défavorables à la promotion de l'hygiène</li> <li>○ Déficit d'actions de sensibilisation et de formation des populations à la promotion de l'hygiène</li> <li>○ Contraintes techniques et financières liées à l'entretien des ouvrages</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développer des activités IEC sur le volet assainissement pour un changement de comportement</li> <li>○ Renforcer les ouvrages d'assainissement adaptés au niveau des lieux publics dans les villages et structures communautaires</li> <li>○ Mettre en place un dispositif performant de gestion des ouvrages garantissant leur pérennité</li> </ul>
	<p><b>Forces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assainissement des ménages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de latrines modernes au niveau des ménages</li> <li>○ Changements positifs de comportements liés à l'hygiène favorisés par l'action d'ONG, Projets et Programmes</li> <li>○ Promotion d'ouvrages d'assainissement avec l'appui de partenaires</li> <li>○ Amélioration de la gestion de l'environnement avec la réalisation d'ouvrages d'assainissement</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcer les activités IEC au niveau des ménages</li> <li>○ Implication des leaders d'opinion comme relais</li> <li>○ Valoriser de bonnes pratiques locales dans le domaine de l'hygiène</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assainissement collectif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisations d'ouvrages d'assainissement dans plusieurs villages et structures communautaires de la CR</li> <li>○ Amélioration de la gestion de l'environnement et du cadre de vie</li> <li>○ Changements positifs de comportements liés à l'hygiène favorisés par l'action d'ONG, Projets et Programmes</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcer les activités IEC</li> <li>○ Implication des leaders d'opinion comme relais</li> <li>○ Valoriser de bonnes pratiques locales dans le domaine de l'hygiène</li> <li>○ Mettre en place un dispositif performant de gestion des ouvrages garantissant leur pérennité</li> </ul>
<b>CAPACITES ET VIABILITE</b>	<p><b>Faiblesses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Structures de gestion en léthargie</li> <li>○ Une faible prise de conscience sur les questions liées à l'assainissement</li> <li>○ Cherté des coûts des ouvrages d'assainissement dans un contexte de pauvreté des ménages</li> <li>○ Faible implication des populations dans la gestion des ouvrages</li> <li>○ Persistance de pesanteurs socioculturelles</li> <li>○ Manque de formations des populations sur les questions liées à l'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Harmonisation des types d'infrastructures d'assainissement et privilégier ceux qui sont conformes aux normes techniques</li> </ul>
	<p><b>Forces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences de politiques publiques en lien avec les OMD pour dynamiser ces secteurs</li> <li>○ Existence d'un leadership incarné par les élus, OP, société civile capable d'impulser une nouvelle dynamique porteuse de changements</li> <li>○ Existence de partenaires techniques et financiers pour soutenir les initiatives à la base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaborer un plan local d'hydraulique et d'assainissement pour cerner toutes les contraintes qui entravent un assainissement correct aux populations</li> <li>○ Mobiliser tous les moyens humains, techniques financiers au niveau local</li> <li>○ Démarcher les actions prioritaires retenues auprès des partenaires techniques et financiers</li> <li>○ Mettre en place un cadre institutionnel de pilotage</li> <li>○ Assurer un dispositif de suivi-évaluation des actions menées</li> </ul>

# **DEUXIEME PARTIE : PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT**

## I- PROGRAMMATION

Le plan triennal d'investissement est un document de planification participative opérationnelle. Il est constitué d'un ensemble d'actions prioritaires clairement identifiées par les populations et destinées à pallier les contraintes entravant l'accès à l'eau potable, aux infrastructures d'assainissement et la promotion de l'hygiène. Il constitue donc, pour les partenaires au développement, un cadre de référence en vue de la mise en œuvre de leur programme d'action dans ces secteurs.

### **Stratégie d'approche**

La stratégie d'approche qui repose sur un dialogue avec les acteurs locaux est structurée en trois grandes étapes :

La première a porté sur l'identification des contraintes et solutions à partir du diagnostic participatif et des entretiens avec les personnes ressources. Elle est analysée dans un tableau de synthèse des forces et faiblesses, permettant de dégager des pistes de réflexion. Elle se termine par un tableau d'analyse diagnostique qui constitue un récapitulatif de l'existant en termes d'ouvrages hydrauliques et d'infrastructures d'assainissement

La seconde étape a permis d'affiner le choix des activités. L'existant a été comparé aux normes en matière de couverture permettant d'identifier le gap à combler. Egalement, l'état de fonctionnalité, ainsi que le niveau de conformité aux normes techniques ont été appréciés permettant de connaître les actions d'amélioration ou de réhabilitation à effectuer.

La troisième étape a concerné la quantification et la localisation géographique des actions retenues. Elle a été réalisée à partir de trois tableaux dont l'analyse progressive a permis d'avoir une cartographie des besoins de chaque village en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène.

### **Principaux axes de développement**

Sur la base du diagnostic, des actions jugées prioritaires ont été identifiées pour améliorer la situation en matière d'accès à l'eau et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement. Ces actions de développement retenues sont traduites en deux principales orientations stratégiques :

- la promotion de l'accès aux sources d'eau potable ;
- l'amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement publiques et privées.

Ces différentes orientations sont loin d'être indépendantes les unes des autres. Leur mise en œuvre permettra un développement intégré, comme le stipule d'ailleurs l'objectif N° 7 des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement). Par rapport à cet aspect, il est souligné « qu'en l'absence d'installations sanitaires et d'hygiène, l'eau potable est beaucoup moins utile à la santé ».

## 1.1 COMPOSANTE EAU POTABLE

### 1.1.1 Objectifs et résultats attendus pour l'horizon 2015

#### ✚ Objectifs pour 2015

L'objectif du PLHA à l'horizon 2015 est un accès adéquat à l'eau potable pour les ménages et pour les structures socio-collectives. Il s'agira de faciliter l'accès à l'eau potable de qualité et en quantité suffisante à toute la population de la CR. L'objectif du PLHA est aussi que 100% des infrastructures socioéconomiques de la toute la CR de Dioulacolon aient un accès adéquat à l'eau potable.

#### ✚ Résultats attendus pour 2015

La densité des points d'eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes dans tous les villages de la CR de Dioulacolon. L'atteinte de cet objectif passe par la réhabilitation du système AEP et des 4 bornes fontaines qu'il dessert. Il s'agira aussi de réhabiliter les 12 puits modernes non fonctionnels. En termes de construction, l'atteinte des objectifs à l'horizon 2015, nécessite la réalisation de 16 EPE.

### 1.1.2 Composantes du PLHA

#### ✚ Analyse du bilan

Le bilan a mis en exergue un taux de couverture aux services d'eau potable globalement moyen dans la CR de Dioulacolon. D'une manière générale, l'analyse comparative de l'existant par rapport aux normes nationales révèle un gap. Toutefois, l'inventaire des infrastructures combiné aux résultats des enquêtes ménages révèlent des situations différenciées d'un village à un autre.

Tableau 14 : Variables d'analyse du bilan de la situation de l'eau

Variables	Etat	Type	Etat	Type	Etat	Type
Fonctionnalité des équipements	Fonctionnel				Non fonctionnel	
Hauteur de captage	+5m		1-5m		Pas d'eau	
Système d'exhaure	PMH/PMA		Poulie		Seau + corde	
Système anti borbier	Oui				Non	
Taux de couverture	Acceptable		Moyen		Mauvais	

L'analyse de la tendance observée au niveau de chaque village a permis de déterminer la typologie globale du village et de lui affecter une couleur.

**Tableau 15 : Analyse de la situation en eau potable de la CR**

Villages	Fonctionnalité	Hauteur Captage	Exhaure	Anti bourbier	Tx couverture	Observations
Bantancountouyel						
Darou Salam Thierno						
Diadoudicounda						
Dioulacolon						
Dioulayel						
Faraba						
Fass Abdoulaye						
Fass Diaé						
Guiro Yéro Alpha						
Guiro Yéro Salmane						
Guiro Yéro Samba						
Kankiling						
Linguéto						
Médina Bouly						
Ndiassane						
Sam Pathé						
Saré Domang						
Saré Demba Sy						
Saré Diouba						
Saré Mamady						
Saré Oumar						
Saré Pathé Kamako						
Saré Samba Sané						
Saré Samboudiang						
Saré Yoro Bana						
Sinthiang Samba Coulibaly						
Taminguel Féré						
Taminguel Samba Diao						
Vélia Dembel						

**✚ Actions prioritairement retenues**

Les actions prioritaires identifiées par les populations de la communauté rurale de Dioulacolon afin de lever les contraintes et s'attaquer aux priorités de développement sont :

- la densification du réseau AEP existant,
- le fonçage de puits au niveau de 11 écoles et 13 villages,
- la réparation d'une pompe à Saré Oumar et 5 pompes au niveau de 5 écoles.

**Tableau 16 : Projets Eau potable retenus**

	Projets	Priorité	Population 2015	Nombre EPE	Nombre EAB	Financement
EP1	Réparation du forage de Dioulacolon	1	806	2		A rechercher
EP2	Adduction d'eau sur 7km (Dioulayel, Saré Mamady, Taminguel Féré)	2	1 396	5		A rechercher
EP3	Réalisation de 2 AEMV (Sinthiang Samba Coulibaly, Bantancountouyel)	3	1 392	4,64		A rechercher
EP4	Fonçage de puits au niveau de 16 villages	4	4 694	15,6		A rechercher
EP5	Réparation de la pompe du village de Saré Oumar	5	443	1		A rechercher
EP6	Fonçage de puits au niveau de 15 établissements scolaires	6	4 367	15,6		A rechercher
EP7	Réparation de pompes au niveau de 5 écoles	7	1 077	3,6		A rechercher

### **Description des objectifs stratégiques et justification des actions**

La problématique de l'eau occupe une place de choix dans l'amélioration des conditions de vie des populations avec des conséquences négatives sur la santé. L'insuffisance des puits et des forages constitue des facteurs limitant pour les travaux domestiques et autres activités liées à l'eau. C'est pourquoi un ensemble d'actions a été préconisé à partir du diagnostic. Les objectifs stratégiques de ces actions sont principalement de trois ordres :

- optimiser la mise en place de points d'eau moderne en vue d'atténuer les difficultés d'exhaure,
- rénover les équipements du forage et promouvoir une gestion rationnelle des services d'eau potable,
- renforcer les actions d'IEC pour une meilleure connaissance des relations eau/hygiène/santé.

#### **1.1.3 Mesures d'accompagnement**

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en trois volets (i) "IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable", (ii) et "Etudes et activités spécifiques".

#### **"IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable"**

Il s'agit d'actions d'IEC et de renforcement de capacités pour l'eau potable pour 4 AE(M)V existantes ou à venir de la CR, d'une ASUFOR chargée de la gestion du service de l'eau, conformément aux dispositions de la politique nationale. Les activités comprendront, pour chacune des 4 ASUFOR (i) l'accompagnement des usagers dans le processus de création de l'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'un acte formel de délégation de service par l'Etat, (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR (bureau, comité directeur) à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un gérant et sa formation, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un conducteur de forage et sa formation, (v) un appui-conseil auprès des ASUFOR sur une période minimale de 6 mois.

#### **Etudes et activités spécifiques**

Ce volet concerne un appui-conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation. L'appui-conseil à la CR aura pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données dans le cadre du suivi-évaluation et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

#### **1.1.4 Coûts et plan de financement**

#### **Coût des projets identifiés**

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'eau potable" est de **935 551 000** FCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du coût des fournitures et travaux, et (ii) les mesures d'accompagnements de 5%.

**Tableau 17 : Montant des projets en eau potable**

	Projets	Prix unitaire	Quantité	Montant total
EP1	Réparation du forage de Dioulacolon	55 170 000	1	55 170 000
EP2	Adduction d'eau sur 7km (Dioulayel, Saré Mamady, Taminguel Féré)	53 845 000	1	53 845 000
EP3	Réalisation de 2 AEMV (Sinthiang Samba Coulibaly, Bantancountouyel)	203 268 000	2	406 536 000
EP4	Fonçage de puits au niveau de 16 villages	12 000 000	16	192 000 000
EP5	Réparation de la pompe du village de Saré Oumar	8 000 000	1	8 000 000
EP6	Fonçage de puits au niveau de 15 établissements scolaires	12 000 000	15	180 000 000
EP7	Réparation de pompes au niveau de 5 écoles	8 000 000	5	40 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>935 551 000</b>

### Principes et modalités de financement

Le processus de mise en œuvre du PLHA s'inscrit dans le cadre de la décentralisation qui vise une responsabilisation des acteurs locaux, notamment la collectivité locale. Le conseil rural qui est l'institution chargée d'administrer la collectivité locale et d'impulser la participation des populations aux actions de développement, est la cheville ouvrière chargée de trouver les moyens d'opérationnalisation du PLHA.

Celui-ci constitue un cadre de référence stratégique pour orienter leurs efforts dans la résolution des problèmes identifiés en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement et à la promotion de l'hygiène collective et individuelle. Le financement des actions retenues dans le PLHA pour le secteur de l'eau potable sera assuré par ces acteurs susmentionnés avec l'appui de l'État et des partenaires. Pour mobiliser sa part contributive, le conseil rural bénéficie de ressources mises à disposition par l'État à travers le Fonds d'Équipement des Collectivités Locales, notamment dans le cadre du PNDL.

Les mécanismes de financement retenus se présentent comme suit :

- part contributive des populations bénéficiaires et du conseil rural : ≤ 5% du montant,
- Montant attendu de l'État et des bailleurs : 95%.

## 1.2 COMPOSANTE ASSAINISSEMENT

### 1.2.1 Objectifs et résultats attendus pour l'horizon 2015

#### Objectifs pour 2015

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi qu'une couverture totale en édicules publics de toutes les infrastructures socio-économiques de la CR. L'objectif du PLHA à l'horizon 2015 est qu'à cette date (ii) la moitié de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et (ii) 100% des principaux lieux publics soient dotés correctement d'un ouvrage d'assainissement durable et adéquat.

#### Résultats attendus pour 2015

Toutes les infrastructures éducatives ou sanitaires ainsi que les marchés permanents recensés disposeront d'un édicule public selon les standards retenus par le PEPAM. En 2015, au moins 225 ménages représentant 3393 personnes disposeront d'un système adéquat d'évacuation des excréta et des eaux usées, soit par système autonome de type latrines VIP ou TCM avec BALP, soit par système semi-collectif. Un service de collecte et de

traitement des boues de vidange sera proposé aux ménages des localités de la CR dont la population restera supérieure à 1000 habitants en 2015.

### 1.2.2 Composantes du PLHA

#### ✚ Bilan de la situation pour les édifices de la CR

- Pour les écoles

L'analyse du tableau ci-dessus a permis une identification des zones les plus déficitaires illustrée par un jeu de couleur variant du vert (acceptable), au rouge (mauvais) en passant par le jaune (moyen). Les principales variables analysées sont présentées dans le tableau ci-après.

**Tableau 18 : Variable d'analyse de la situation en assainissement**

Variables	Etat	Type	Etat	Type	Etat	Type
Typologie des infrastructures	TCM uniquement		TCM +VIP		VIP uniquement	
Fonctionnalité des infrastructures	Tous sont fonctionnels		Certains sont fonctionnels		Tous sont non fonctionnels	
Existence d'édifices publics	12 latrines et plus		6-11 latrines		Moins de 6 latrines	
Taux de couverture	Acceptable		Moyen		Mauvais	
Equipement des édifices (douche, lavabo, point d'eau)	sur le site		loin du site		inexistant	

Le bilan a mis en exergue un faible taux de couverture en infrastructures d'assainissement adéquat dans la CR de Dioulacolon. D'ailleurs, l'analyse comparative de l'existant par rapport aux normes nationales révèle un gap. Toutefois, la localisation des infrastructures révèle des situations différenciées d'un village à un autre. A titre d'exemple, les écoles de Dioulacolon et de Sam Pathé sont les seuls établissements scolaires qui présentent un taux de couverture acceptable.

L'analyse de la tendance observée au niveau de chaque village a permis de déterminer la typologie globale du village et de lui affecter une couleur.

**Tableau 19 : Analyse de la situation de l'assainissement collectif de la CR**

Villages dotés d'écoles	Type d'assainissement	Fonctionnalité	Existence de latrines	Equipement des latrines			Taux de couverture
				Nombre douches	Nombre lavabo	Point d'eau	
Bantancountouyel							
Bodoyel Abdoul							
Darou Salam Thierno							
Diadoudicounda							
Dioulacolon (Ecole)							
Dioulacolon (CEM)							
Faraba							
Guiro Yéro Alpha							
Guiro Yéro Samba							
Sam Pathé							
Saré Oumar							
Saré Samba Sané							
Saré Samboudiang							
Sinthiang Samba Coulibaly							

- Pour les autres édicules de la CR

La communauté rurale de Dioulacolon compte un seul poste de santé et 4 cases de santé. Ces structures sanitaires comptent 5 édicules publics fonctionnels et disposant d'un niveau d'équipement adéquat. Par ailleurs, on dénombre 8 édicules dans les 11 lieux de culte, dont 6 sont fonctionnels. Le niveau d'équipement de ces édicules est passable, ce qui laisse supposer la prévalence d'un environnement non salubre. Deux autres édicules publics sont également répertoriés dans la CR de Dioulacolon.

#### **Principes de la planification**

Selon (DINEPA, WASH Cluster et OMS, août 2010) et en tenant compte des réalités économique national et socioculturelles en milieu rural, les ratios suivant ont été retenus en vue d'une bonne planification de base. Les normes minimales requises sont :

- 1 latrine/WC pour 30 filles,
- 1 latrine/WC pour 60 garçons,
- 1 latrine/WC pour 20 employés (personnel de l'école),
- Minimum 3 latrines en cas de faibles effectifs (1 pour les filles, 1 pour les garçons et une pour les enseignants).

Cet exercice de planification a permis de faire ressortir des besoins additionnels en édicules publics au niveau des structures scolaires. Aux 13 édicules publics à réhabiliter, identifiés au premier niveau de planification, il faut ajouter 29 édicules dont 26 à construire et 3 à réhabiliter.

**Tableau 20 : Estimation des besoins en édicules**

Village	Ecole	Effectif (garçon)	Nombre compart existant	Norme (60/cabine )	besoins	Effectif (fille)	Nombre compart existant2	Normes (30/cabine)	besoins2	personnels	Normes (20/cabine)	besoins3	Points eau	total box
<b>Saré Samboudiang</b>	Ecole	68	3	1	0	77	2	3	1 box de plus	4	0	1 box de plus	1	2
<b>Guiro Yéro Samba (en cours)</b>	Ecole	52	3	1	0	48	3	2	0	3	0	1 box de plus	1	1
<b>Guiro Yéro Alpha</b>	Ecole de Thierno A D Baldé	66	4	1	0	72	4	2	0	4	0	1 box de plus	1	1
	Case des Tout Petits		0	1	1 box de plus		0	0	1 box de plus		0	1 box de plus		3
	Franco - Arabe		0	1	1 box de plus		0	0	1 box de plus		0	1 box de plus		3
<b>Diadoudicounda (en cours)</b>	Ecole	70	3	1	0	60	3	2	0	5	0	1 box de plus	1	1
<b>Saré Samba Sané</b>	Ecole	188	4	3	0	23	3	1	0	4	0	1 box de plus	1	1
<b>Darou Salam Thierno</b>	Ecole de Hamadou Fall	119	3	2	0	81	3	3	0	6	0	1 box de plus	1	1
<b>Linguéto</b>	Ecole	52	0	1	1 box de plus	46	0	2	2 box de plus	4	0	1 box de plus		4
<b>Taminguel Féré</b>	Ecole	50	0	1	1 box de plus	49	0	2	2 box de plus	2	0	1 box de plus		4
<b>Dioulacolon</b>	Ecole de Dioubairou Kandé	160	15	3	0	176	8	6	0	18	1	1 box de plus	1	1
	CEM	198	6	3	0	153	6	5	0	22	1	2 box de plus	1	1
	Maternelle		0	1	1 box de plus		0	0	1 box de plus		0	1 box de plus		3
<b>Sampathé</b>	Ecole	47	3	1	0	57	2	2	0	2	0	1 box de plus	1	0
<b>Médina Namou</b>	Ecole	63	0	1	1 box de plus	57	0	2	2 box de plus	2	0	1 box de plus		4
<b>Sinthiang Samba Coulibaly</b>	Ecole	336	4	6	2 box de plus	380	5	13	8 box de plus	20	1	1 box de plus	1	13
	Centre Polyvalent		0	0	1 box de plus		0	0	1 box de plus		0	1 box de plus		3
<b>Bodéyel Abdoul</b>	Ecole	82	2	2	0	79	2	3	1 box de plus	3	0	1 box de plus		2
	Ecole	86	4	2	0	82	3	3	0	4	0	1 box de plus	1	1
<b>Saré Oumar</b>	Case des Tout Petits		0	0	1 box de plus		0	0	1 box de plus		0	1 box de plus		3
<b>Saré Pathé Kamako</b>	Ecole	39	0	1	1 box de plus	28	0	1	1 box de plus	1	0	1 box de plus		3
<b>Bantancountouyel</b>	Ecole	135	5	3	0	121	4	4	0	6	0	1 box de plus	1	1
<b>Faraba</b>	Ecole de Thierno D Baldé	220	6	4	0	225	7	8	1 box de plus	16	1	1 box de plus	1	2
<b>Saré Mamady</b>	Ecole coranique	63	1	1	0	41	1	2	1 box de plus	3	0	1 box de plus		2
<b>Saré Yéro Bana</b>	Ecole		0	0	1 box de plus		0	0	1 box de plus		0	1 box de plus		3
<b>Sibéré Koyo</b>	Ecole		0	0	1 box de plus		0	0	1 box de plus		0	1 box de plus		3
<b>Guiro Yéro Mandou</b>	Ecole		0	0	1 box de plus		0	0	1 box de plus		0	1 box de plus		3
<b>Sinthiang Thierno Abdoulaye</b>	Collège		0	0	1 box de plus		0	0	1 box de plus		0	1 box de plus		3
<b>TOTAL</b>													<b>13</b>	<b>72</b>

## 🚧 Actions prioritaires retenues

Le développement des infrastructures d'assainissement de la CR comprend :

- la construction de 57 EDP (53 édicules publics à construire pour les écoles, 3 lieux de culte et 1 maison communautaire) ;
- la construction de 225 systèmes d'assainissement individuel.

Les édicules seront construits suivant le modèle standard de latrines à fosse ventilée à 4 cabines multiples adopté par le PEPAM, avec des blocs séparés pour les deux sexes. Dans chaque bloc d'édicules publics séparés, il sera réservé une cabine spécifique (chaise anglaise) aux handicapés des deux sexes.

Des urinoirs qui seront définis selon des ratios et des lavabos seront également prévus. Le volet assainissement collectif prévoira la réalisation d'édicules pour les élèves d'une part et pour les enseignants d'autre part. Cette option pourra être confirmée après les études socioéconomiques prévues lors de la définition détaillée des projets.

Les types d'ouvrage individuels proposés aux ménages incluront une gamme de technologies adoptées par le PEPAM et qui seront choisies selon des critères techniques de chaque zone (des latrines à fosse ventilée type ventilée avec lave-mains, (ii) des latrines à toilette chasse manuelle avec lave-mains (iii) des bacs à laver puisards etc. ...). Le principe de mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages. Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

**Tableau 21 : Actions à entreprendre**

villages	Action à entreprendre
Saré Samboudiang	Construire 1 EDP de 4 box au personnel en vue de se conformer aux normes.
Guiro Yéro Samba (en cours)	Construction de 2 EDP VIP de 4 box en cours et construction d'un EDP VIP de 4 box pour le personnel
Guiro Yéro Alpha	Construction d'1 EDP de 4 box pour le personnel
	Construction de 3 EDP de 4 box pour les élèves (garçons & filles) et le personnel
	Construction de 3 EDP de 4 box pour les élèves (garçons & filles) et le personnel
Diadoudicounda (en cours)	Construction de 2 EDP VIP de 4 box en cours et construction d'un EDP VIP de 4 box pour le personnel
Saré Samba Sané	Existence d'1 EDP de 2 box pour le personnel
Darou Salam Thierno	Construction d'1 EDP de 4 box pour le personnel
Linguéto	Construire 3 EDP de 4 box pour garçon, filles et personnel
Taminguel Féré	Construire 3 EDP de 4 box pour garçon, filles et personnel
Dioulacolon	Réhabilitation de 3 EDP VIP de 6 box et affectation d'un EDP au personnel
	Réhabilitation de 2 EDP pour les élèves et Construction d'un EDP de 4 box pour le personnel
	Construction de 3 EDP de 4 box pour les élèves (garçons & filles) et le personnel
Sampathé	Réhabilitation d' 1 EDP de 2 box pour le personnel
Médina Namou	Construire 3 EDP de 4 box pour garçon, filles et personnel
Sinthiang Samba Coulibaly	Construction de 2 EDP VIP de 4 box pour garçons et filles et réhabilitation d'un EDP de 2 box pour le personnel
	Construction de 3 EDP de 4 box pour les élèves (garçons & filles) et le personnel
Bodéyel Abdoul	Construction de 2 EDP VIP de 4 box pour filles et personnel
Saré Oumar	Réhabilitation d' 1EDP de 2 box pour le personnel
	Construction de 3 EDP de 4 box pour les élèves (garçons & filles) et le personnel
Saré Pathé Kamako	Construire 3 EDP de 4 box pour garçon, filles et personnel
Bantancountouyel	Réhabilitation d' 1 EDP VIP de 2 box pour le personnel
Faraba	Construction de 2 EDP de 4 box pour fille et personnel
Saré Mamady	Construction de 2 EDP de 4 box pour filles et personnel
Saré Yéro Bana	Construction de 3 EDP de 4 box pour les élèves (garçons & filles) et le personnel
Sibéré Koyo	Construction de 3 EDP de 4 box pour les élèves (garçons & filles) et le personnel
Guiro Yéro Mandou	Construction de 3 EDP de 4 box pour les élèves (garçons & filles) et le personnel
Sinthiang Thierno Abdoulaye	Construction de 3 EDP de 4 box pour les élèves (garçons & filles) et le personnel
<b>TOTAL</b>	<b>Nous avons 53 nouvelles constructions et 9 réhabilitations</b>
<b>Dans chaque EDP un box sera réservé aux handicapés avec une rampe pour le respect des normes établies</b>	

### **Description des objectifs stratégiques et justification des actions**

Le faible taux de couverture en latrines conjugué à l'utilisation de latrines non conformes aux normes de construction et de salubrité, font que le niveau de latrination est assez faible. Il est nécessaire d'améliorer la qualité des latrines afin de promouvoir un environnement salubre, mais aussi de promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène. Les objectifs stratégiques majeurs visés dans le cadre de ces actions sont les suivants :

- **améliorer l'accès aux infrastructures d'assainissement** : il s'agit de répertorier les lieux publics qui ne disposent pas de latrines appropriées et initier des politiques pour une meilleure couverture en infrastructures d'assainissement au niveau de la CR. Il s'agira également d'étendre et de densifier les édifices publics en vue de combler le gap révélé par le diagnostic, mais aussi de veiller à ce que les latrines disponibles au niveau des établissements scolaires soient conformes aux normes techniques,
- **promouvoir l'hygiène collective** : elle concerne la promotion de pratiques d'hygiène individuelle et collective telle que le lavage des mains, la gestion de manière appropriée des eaux usées et des déchets solides,
- **promouvoir un changement de comportement** : à travers la généralisation de l'utilisation des infrastructures d'assainissement pour toutes les couches sociales et l'élaboration de programmes de sensibilisation des populations sur l'hygiène collective et individuelle.

**Tableau 22 : Liste des projets d'assainissement communautaire avec leur priorité**

No	Localités	Infrastructures	projet
AS-1	Tamingué Féré, Linguéto, Médina Namo, Saré Pathé Kamako, CEM Sinthiang Tening Abdoulaye, Sibéré Koyo, Guiro Yéro Mandou, Saré Yéro Bana, Saré Samboudiang, Guiro Yéro Samba, Guiro Yéro Alpha, Diadoudicounda, Darou Salam Thierno, Dioulacolon, Sinthiang Samba Coulibaly, Bodoyel Abdoul, Saré Oumar, Faraba, Saré Mamady, Lieux de culte : Saré Mamady, Diadoudicounda, Guiro Yéro Samba ; Maison communautaire de Dioulacolon	53 écoles 3 lieux de culte 1 maison communautaire	57 constructions
AS-2	Dioulacolon (école (3) et CEM (2), Sampathé (1), Saré Oumar (1), Bantancountouyel (1), Sinthiang Samba Coulibaly (1) ; Poste de santé Dioulacolon ; Lieux de culte : Sinthiang Samba Coulibaly et Guiro Yéro Alpha ; places publiques : Sinthiang Samba Coulibaly (1); Bantancountouyel (1)	9 pour les écoles 2 lieux de culte 2 place publiques 1 poste de santé)	14 réhabilitations

### **1.2.3 Mesures d'accompagnement**

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en deux volets (i) "IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement" et (ii) "Etudes et activités spécifiques".

#### **"IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement"**

Cette sous-composante a pour but de mettre en place (i) d'une part, une gestion durable des édifices publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités d'appui à la gestion des édifices publics comprendront (i) l'identification d'un gérant pour chaque édifice public, et (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édifices Les activités liées à l'assainissement

individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi d'activité de relais féminins chargés d'une mission d'animation-sensibilisation de proximité en vue de susciter et organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

#### **"Etudes et activités spécifiques"**

Ce volet concerne l'étude de formulation d'une étude de la demande en système d'assainissement et branchements particuliers à l'eau. Les activités de l'étude de formulation comprendront (i) une enquête auprès des ménages de la CR qui devra permettre de déterminer avec une précision raisonnable le taux d'équipement en latrines et branchement particulier, (ii) de caractériser la demande des ménages en latrines et branchements (type d'ouvrage, niveau de subvention), et (iii) sous la supervision de la communauté rurale, actualiser les projets d'assainissement individuel et de branchements particuliers, en termes d'objectifs et de moyens.

### **1.2.4 Coûts et plan de financement**

#### **Coût des projets identifiés**

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'assainissement" est de 248,7 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du coût des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 5%.

**Tableau 23 : Présentation du budget des 3 variables**

Projets	Assainissement individuel	Édicules publics	Total(FCFA) HTVA
<b>Variante1</b>	3 612 546	108 636 420	<b>112 248 966</b>
<b>Variante2</b>	5 731 236	108 636 420	<b>114 367 656</b>
<b>Variante3</b>	6 054 426	108 636 420	<b>114 690 846</b>

- **Édicules publics**

Le coût estimatif arrondi est de 108.636.420 FCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du coût des fournitures et travaux, et (ii) les services liés à l'IEC et Formation de 10% du cout des travaux et contrôles "Développement des infrastructures d'assainissement".

- **Assainissement individuel au niveau des ménages**

- Technologie à proposer

La technologie et les stratégies de mise en œuvre à proposer se baseront sur ces deux types Les latrines types ARMDII et PEPAMBAD I/SEN 011 qui s'apparentent donc aux latrines VIP en prenant compte deux critères : le respect des normes environnementales sanitaires et le coût. Il sera proposé un ouvrage amélioré basé sur le type ARMD II en tenant compte des insuffisances notées. Des variantes de technologie et une stratégie seront proposées.

**Tableau 24 : Coûts estimatifs de l'assainissement individuel selon les variantes**

Variantes	Coût unitaire (FCFA) HTVA	Coûts travaux (228 paquets ouvrages)	Coûts études et contrôle	Coûts IEC et Formation	Coût total
<b>Variantes1</b>	75 450	17 202 600	1 720 260	1 892 286	3 612 546
<b>Variantes2</b>	119 700	27 291 600	2 729 160	3 002 076	5 731 236
<b>Variantes3</b>	126 450	2 8830 600	2 883 060	3 171 366	6 054 426

- Principe et mode de financement

La latrine complète de type VIP (Ventilated Improved Pit) est composée de deux parties distinctes ayant des rôles différents : les deux fosses et la cabine. Les deux fosses constituent la partie fonctionnelle de l'ouvrage et donc la partie la plus importante. Les principes suivants seront respectés :

- les variantes de proposition porteront sur la cabine,
- par ailleurs la participation des bénéficiaires sera mixte (en nature et en espèce) tel que pratiqué dans de nombreux projets. Cette forme de participation permet un apport important sans être lourd pour les bénéficiaires.

Le tableau ci-dessous donne pour chaque variante, la nature de l'ouvrage, le montant de la subvention ainsi que la nature et les montants des apports des bénéficiaires.

**Tableau 25 : Tableau récapitulatif coût, subvention et apports**

Réalizations		Subvention		Apport				
Désignation	Coût	Désignation	Montant	Nature		Espèce	Equivalent total	
				Type	Equivalent			
Deux fosses de latrine VIP	67 950	Matériaux de construction	54 100	Fouille	4 000	9 100		
Dispositif de fermeture	5 000	Dispositif de fermeture	5 000	Eau	750			
Dispositif de lavage des mains	2 500	Dispositif de lavage des mains	25 000					
<b>Total</b>	<b>75 450</b>	<b>Total</b>	<b>84 100</b>	<b>Total</b>	<b>4 750</b>	<b>9 100</b>	<b>13 850</b>	<b>18%</b>
Deux fosses de latrine VIP	67 950	Matériaux de construction hors sable	74 600	Fouille	4 000	16 400		
Dispositif de fermeture	5 000	Dispositif de fermeture	5 000	Eau	2 600			
Cabine sans toit	44 250	Dispositif de lavage des mains	2 500	Sable	14 600			
Dispositif de lavage des mains	2 500							
<b>Total</b>	<b>119 700</b>	<b>Total</b>	<b>82 100</b>	<b>Total</b>	<b>21 200</b>	<b>16 400</b>	<b>37 600</b>	<b>31%</b>
Deux fosses de latrine VIP	67 950	Matériaux de construction hors sable	84 850	Fouille	4 000	17 900		
Cabine sans toit	56 000	Dispositif de fermeture	2 500	Eau	2 600			
Dispositif de lavage des mains	2 500			Sable	14 600			
<b>Total</b>	<b>126 450</b>	<b>Total</b>	<b>87 350</b>	<b>Total</b>	<b>21 200</b>	<b>17 900</b>	<b>39 100</b>	<b>31%</b>

 **Principes et modalités de financement**

Les mécanismes de financement retenus diffèrent selon le type de projet :

- Pour les édifices publics
  - part contributive du conseil rural : 10% du montant,
  - montant attendu de l'État et des bailleurs : 90%.
- Pour l'assainissement individuel
  - part contributive des ménages : 10% du montant,
  - montant attendu de l'État et des bailleurs : 90%.

Dans la perspective de sa mise en œuvre, il s'agira pour le conseil rural de s'atteler à la création et au renforcement d'un cadre dynamique et transparent de partenariat qui permettrait à toutes les forces locales de concourir à la réalisation des objectifs du plan. La dernière partie de ce PLHA se propose de faire une analyse du jeu actuel des acteurs de la CR dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement afin de fournir au conseil rural des outils d'aide à la décision.

### 1.3 PLAN D'ACTION

#### 1.3.1 Planification des actions

Les actions retenues dans le PLHA sont planifiées sur un horizon temporel de 3 ans. Elles sont présentées dans le tableau ci-après :

**Tableau 26 : Planification des actions retenues en eau et en assainissement**

Projets eau potable	Type de travaux	Programmation		
		2012	2013	2014
Réparation du forage de Dioulacolon	Réhabilitation	x		
Adduction d'eau sur 7km (Dioulayel, Saré Mamady, Taminguel Féré)	Extension du réseau		x	
Réalisation de 2 AEMV (Sinthiang Samba Coulibaly, Bantancountouyel)	Construction			x
Fonçage de puits au niveau de 16 villages	Construction (16)	6	10	
Réhabilitation de puits dans 12 villages	Réhabilitation (12)	6	6	
Réparation de la pompe du village de Saré Oumar	Réhabilitation	x		
Fonçage de puits au niveau de 17 établissements scolaires	Construction (17)	10	7	
Réparation de pompes au niveau de 4 écoles	Réhabilitation (4)	4		
Lieux communautaires à équiper d'édicules	Type de travaux	Programmation		
		2012	2013	2014
Etablissements scolaires	<i>Constructions (53)</i>	17	18	18
	<i>Réhabilitations (9)</i>	4	5	
Lieux de culte	<i>Constructions (3)</i>	1	2	
	<i>Réhabilitations (2)</i>	2		
Autres lieux communautaires	<i>Constructions (1)</i>		1	
	<i>Réhabilitations (2)</i>	1	1	
Etablissements sanitaires	<i>Constructions</i>			
	<i>Réhabilitations (1)</i>	1		
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>18</b>

#### 1.3.2 Récapitulatif des éléments de coûts

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'assainissement" est de 1 123 462 653 FCFA.

**Tableau 27 : Récapitulatif des coûts du PLHA**

Projets	Montant estimé
Projets eau potable	935 551 000
Projet assainissement collectif	187 911 653
<b>TOTAL</b>	<b>1 123 462 653</b>

## II- CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

### 2-1 CADRE DE MISE EN ŒUVRE

#### 2.1.1 Analyse du jeu des acteurs

Dans la perspective de la mise en œuvre du PLHA, le conseil rural devra s'atteler à la création et au renforcement d'un cadre dynamique et transparent de partenariat qui permettrait à toutes les forces locales de concourir à la réalisation des objectifs du plan. Il s'agira par ailleurs d'encadrer les potentiels bénéficiaires et de solliciter l'appui des partenaires au développement.

#### **Présentation des acteurs du secteur de l'hydraulique et l'assainissement en milieu rural**

Les secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement en milieu rural font intervenir un ensemble d'acteurs ayant chacun des rôles et responsabilités spécifiques dans le processus.

- **l'Etat**, outre ses missions générales d'orientations politiques majeures, assume la maîtrise d'ouvrage des grands projets d'hydraulique et d'assainissement. L'exécution de ce travail est assurée par les services déconcentrés de l'hydraulique au niveau de chaque région. Pour rappel, les autorités administratives sont responsables de toutes les décisions en matière de développement dans leur espace géographique d'intervention ;
- **les collectivités locales**, dans le cadre de la décentralisation, l'hydraulique n'est pas une compétence transférée, contrairement à l'assainissement. Toutefois, l'exercice de la compétence planification confère au conseil rural des pouvoirs en termes de production de document de planification stratégique et opérationnelle dans les secteurs de l'hydraulique rurale et de l'assainissement ;
- **les partenaires d'appui au développement** participent à l'amélioration de l'accès et des mesures de gouvernance de l'eau. D'une manière générale, leurs actions s'orientent vers le développement local en collaboration avec les services déconcentrés de l'État et les collectivités locales, uniquement dans le cas d'un volet dont la compétence a été transférée aux collectivités locales.
- **les associations de développement** qui renferment les comités de santé, les associations des parents d'élèves, les associations d'usagers de forage et autres comités de gestion d'équipements collectifs. Leurs domaines de prédilection restent fonction des raisons ayant motivé leur création respective. Néanmoins, leurs missions restent globalement la gestion des équipements et infrastructures et l'appui-conseil.
- **les usagers** sont le plus souvent très passifs malgré le fait qu'ils mettent en place des structures d'intermédiation sociale pour la gestion de leurs équipements et infrastructures collectifs. En tant qu'électeurs et contre-pouvoirs, ils doivent jouer un rôle décisif dans le développement durable de leur collectivité locale.

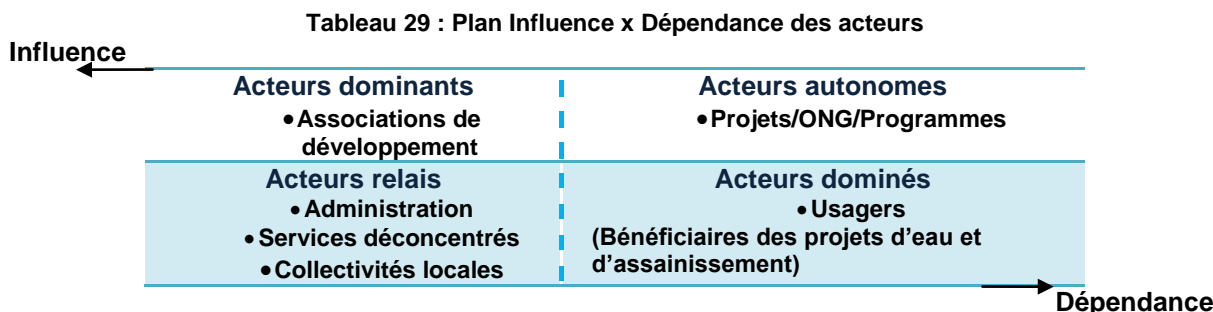
La matrice ci-dessous présente la stratégie des acteurs et l'analyse de leurs influences les uns par rapport aux autres.

**Tableau 28 : Analyse des relations d'influence/dépendance entre les acteurs**

Action de ↓ sur →	A1 Usagers	A2 Associations de développement	A3 Administration et services déconcentrés	A4 Collectivité Locale	A5 Projets/progra mmes/ONG	Total influence
<b>A1 Usagers</b>		Grande dépendance pour obtenir un service d'eau potable et d'assainissement	Interpellation pour un contrôle des instances de gestion	Interpellation pour un déficit d'accès aux services d'eau et d'assainissement	Orientations sur la définition des objectifs du projet	
<b>Note</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
<b>A2 (Associations de développement)</b>	Gestion des services d'eau potable et d'assainissement. Pouvoir de décision car contrôle des fonds		Transmission des outils de gestion pour suivi et évaluation	Rencontre périodique pour un compte rendu des activités de gestion	Se conformer aux orientations et objectifs du projet pour la gestion des investissements	
<b>Note</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
<b>A3 (Administration et services déconcentrés)</b>	Gestion des conflits d'utilisation et de gestion	Contrôle de l'exécution technique, entretien/maintenance et suivi de la gestion		Suivi du respect des lois et règlements en vigueur	Contrôle de l'inscription dans le cadre d'intervention en vigueur	
<b>Note</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>
<b>A4 (Collectivité Locale)</b>	Conformité des besoins avec les planifications générales de la CR	Sollicitation pour une gestion concertée des services et équipements collectifs	Interpellation pour le contrôle de la gestion		Orientations sur la définition des objectifs du projet	
<b>Note</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>2</b>	<b>7</b>
<b>A5 Projets/programmes/ONG</b>	Propositions de modalités d'accès aux services et produits du projet	Définitions des grandes orientations en règles de gestion et d'administration des investissements	Collaboration pour une réussite et la durabilité des investissements	Collaboration pour une conformité des actions du projet avec les planifications de la CR		
<b>Note</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		<b>8</b>
<b>Total dépendance</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	

### 🔗 Éléments d'analyse

L'analyse du tableau a révélé un plan d'influence/dépendance des acteurs dans les projets d'eau potable et d'assainissement en milieu rural suivant le modèle ci-dessous :



- **Acteurs dominants** : Ils constituent les acteurs les plus influents dans les projets d'eau potable et d'assainissement. Ils sont délégataires de la gestion de l'eau, responsables de l'approvisionnement en eau, ainsi que de l'entretien et de la maintenance des ouvrages pour le volet hydraulique. Toutefois, ils mènent une gestion quasi-autonome et malgré l'existence de règles de conduites établies, ainsi que des structures de contrôle

(administration, services déconcentrés, usagers, etc.). Ceci justifie d'ailleurs, leurs positions d'acteurs dominants alors qu'ils devaient être les acteurs dominés, car exécutant les orientations des usagers qui sont dans la réalité déconnectée de la gestion des équipements collectifs.

**Acteurs autonomes** constituent également des décideurs dans les projets d'eau potable et d'assainissement. Ils concernent les acteurs en appui et sont globalement constitués des partenaires d'appui au développement. Dans le cadre des projets d'eau potable et d'assainissement ils assurent le financement des projets, mais confient dans la majeure partie du temps, l'exécution ou la maîtrise d'ouvrage aux services de l'État.

- **Les acteurs relais** concernent l'administration, les services déconcentrés de l'État et les Collectivités Locales :

L'administration et les services déconcentrés de l'État sont garants de la légalité et ont un rôle indispensable et délicat depuis la décentralisation. Ils doivent trouver les bons équilibres entre faciliter le développement local et être le garde-fou pour limiter les risques de confusion de rôles et responsabilités dans la gestion des projets locaux.

Les collectivités locales sont limitées par leur absence de prérogatives en matière de gestion de l'eau dans le processus de décentralisation. Le problème ne se pose pas pour l'assainissement qui est une compétence transférée, mais c'est son caractère privé qui limite les investissements des collectivités locales dans ce secteur. Néanmoins, dans le cadre du PNDL les collectivités locales interviennent dans les secteurs de l'eau à travers la densification de réseau déjà existant. D'ailleurs, de plus en plus et avec l'appui du PEPAM, elles élaborent des plans locaux d'hydraulique et d'assainissement qui fixent les tendances et visions de la CR dans ces secteurs.

- **Les acteurs dominés** constituent la position des usagers dans le jeu des acteurs dans les projets d'eau potable et d'assainissement, malgré la place incontournable qu'ils devaient occuper dans le processus de définition des objectifs et des modalités de gestion des projets d'eau potable et d'assainissement.

### **2.1.2 Stratégie de partenariat et de financement**

La mise en œuvre des actions du PLHA demande une très grande solidarité d'action. Ainsi, le CR ne peut s'empêcher de nouer des partenariats stratégiques avec les démembrements de l'État (services de santé, de l'hygiène, de l'hydraulique, de l'éducation, de l'environnement, etc.), les autres collectivités territoriales voisines (intercommunalités), les organisations communautaires de base (dans le domaine de l'assainissement, etc.), les partenaires au développement (bailleurs de fonds) et les collectivités extérieures (coopération décentralisée).

Les mécanismes de partenariat gagneraient en efficacité en s'appuyant sur des stratégies de développement durable par le biais des partenaires au développement (ONG, Projets/programmes) en mettant un fort accent sur l'implication des populations locales. La collectivité locale devra initier des espaces de concertation dans la recherche de ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre du plan. En définitive, le partenariat devrait s'établir entre les acteurs principaux constitués par les populations locales et les acteurs en appui chargés d'encadrer ou de financer les activités de ces dernières.

La mise en œuvre de ce document stratégique a aussi des incidences organisationnelles, techniques et financières qui méritent d'être prises en compte au départ. Cela passe par l'évaluation de la capacité organisationnelle et institutionnelle du moment, la capacité technique et la capacité financière de la collectivité locale et des autres acteurs.

Pour la réalisation du PLHA, les moyens financiers prévus pour son exécution ne doivent pas constituer un handicap. Dès lors, la collectivité locale doit s'atteler à la recherche de partenaires techniques et financiers en fonction des actions prévues. Les financements de l'État et des ses partenaires au développement (PNDL) devront être renforcés par la coopération décentralisée et les initiatives privées. D'où la nécessité pour la Collectivité Locale de développer un plan de marketing approprié.

## **2.2 CADRE DE SUIVI**

Le dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PLHA doit s'appuyer sur :

- le suivi stratégique de la mise en œuvre du PLHA ;
- le suivi opérationnel de la mise en œuvre du PLHA.

### **2.2.1 Les modalités de suivi stratégique**

Le suivi stratégique du PLHA permet de voir comment se mettent en place les différents instruments du dispositif de pilotage. En effet, l'opérationnalisation du PLHA ne saurait bien se faire sans ce dispositif. Le suivi stratégique de la mise en œuvre du PLHA s'articulera autour des points ci-après :

**Un objectif :** suivre la mise en place et le fonctionnement effectif des instruments prévus pour l'opérationnalisation des objectifs stratégiques fixés dans le PLHA.

**Partir de la situation de référence.** Il s'agit de partir de l'inventaire en termes d'existant et mettre en exergue les actions planifiées. L'identification des acteurs concernés pour chaque action est un préalable à leur mobilisation qui devra passer par un plan de communication approprié et adapté au milieu.

**Des indicateurs de mesure.** Des indicateurs clés doivent être retenus pour suivre l'évolution de l'exécution des actions du PLHA.

**Structures impliquées et articulation.** La réalisation technique de ce suivi est assurée par les services déconcentrés de l'État et le partenaire financier avec l'étroite implication de la Collectivité Locale. Les différents indicateurs identifiés seront ainsi renseignés de manière progressive dans le cadre d'un rapport de suivi stratégique réalisé par le CR.

### **2.1.2 Les modalités de suivi opérationnel**

Le suivi opérationnel du PLHA permettra de voir comment évolue la mise en œuvre des actions du PLHA. Il faut déterminer pour chaque orientation ou axe stratégique retenus par le PLHA :

**Des objectifs.** Il s'agit de définir de façon consensuelle l'état ou les états positifs qu'il est souhaitable d'atteindre sur une période de 3 ans.

**Une situation de référence.** Il s'agit de faire un état des lieux ou un bilan diagnostic précis présentant la situation de départ incluant, notamment, les forces, les faiblesses et les germes de changement sur lesquels il est possible de s'appuyer pour réaliser les objectifs fixés.

**Actions à entreprendre.** Elles concernent l'identification de la somme d'activités qu'il faut mener.

**Résultats attendus** à la fin des actions sont analysés à travers le niveau visé à l'intérieur des activités retenues qui explique quel service est fourni, qui est le bénéficiaire direct du service et pourquoi et à quel objectif plus élevé le projet contribue.

**Indicateurs.** Il s'agit, en général, des mesures numériques qui permettent de comparer périodiquement les résultats obtenus aux résultats attendus.

**Acteurs impliqués.** Le jeu des acteurs a permis d'identifier les acteurs impliqués et de déterminer leurs rôles respectifs. Le suivi des actions du PLHA devra donc s'appuyer sur toutes les structures concernées par la mise en œuvre des actions :

- **La communauté rurale** élabore et adopte le PLHA, d'où son implication effective. Elle est partie prenante des actions à mener sur son territoire malgré le fait que le volet hydraulique ne soit pas encore une compétence transférée dans le processus de décentralisation. C'est à ce niveau aussi que les acteurs organisationnels composé des acteurs privés, de la société civile, des associations de natures diverses et les bénéficiaires directs des projets pourront être pris en compte.
- **La mission de cadrage de l'État** sera permanente pour une inscription des actions et décisions dans les orientations politiques majeures du pays.
- **La mise en place de cadres de concertation** est primordiale pour l'information et le suivi des actions. Avec la décentralisation, l'Etat n'est plus le seul acteur du développement territorial. L'action publique doit être désormais concertée et négociée entre divers partenaires et acteurs à la légitimité et aux ressources différentes, les collectivités territoriales bien sûr, mais aussi les acteurs économiques (entreprises privées, projets etc.) et sociaux (associations professionnelles etc.).

## **2.3 PLAN DE MARKETING**

Le plan de marketing du PLHA devra s'articuler autour de phases clés centrées sur les actions à entreprendre tout au long du processus afin d'aboutir aux résultats escomptés.

Pour la mise en œuvre du plan de marketing du PLHA, une méthodologie d'approche a été proposée et devra servir de levier pour l'exécution des différentes étapes du plan.

### **2.3.1 Les préalables**

Les activités préliminaires concernent prioritairement :

- la formation des élus sur les techniques de communication, de plaidoyer et de marketing ;
- le lancement des correspondances ;
- la constitution d'un comité de suivi et des délégations.

Pour la mise en œuvre de ces activités, les élus auront recours à une note explicative basée sur l'analyse d'adéquation entre les besoins et les capacités financières de la collectivité locale. Cette note sera étayée par la fiche synoptique de la CR et le tableau récapitulatif du

plan de financement des actions retenues dans le PLHA. L'ensemble constitue la correspondance à envoyer aux participants au forum.

### **2.3.2 L'organisation d'atelier ou de forum**

La participation du public aux décisions revêt une importance particulière. Elle doit se faire à travers un accès facile à l'information, ainsi que la nécessaire participation des citoyens à la prise de décision. Dès lors, l'organisation **d'atelier ou de forum** semble être la méthode appropriée. Le processus est le suivant :

- la sélection des participants,
- la préparation et l'envoi des invitations et de l'agenda de la rencontre,
- la préparation des supports de présentation,
- la prise de contact avec les médias,
- la préparation de la logistique nécessaire,
- la tenue de l'atelier ou du forum.

L'organisation des acteurs autour d'un forum constitue le défi majeur de la gouvernance territoriale, surtout quand les objectifs, les motivations et les intentions diffèrent de part et d'autre. Les conflits d'intérêts sont toujours présents dans de telles situations mais nécessitent des dispositifs de négociation, de partenariat et de compromis. Ces forums seront le cadre de discussions et de concertation des différents acteurs du territoire communautaire avec un système à trois dimensions :

- **les autorités politiques élues** sur la base d'un programme politique, dont les décisions recouvrent l'ensemble du champ politique ;
- **les organisations émanant de la société civile** dont la représentativité n'est pas nulle mais n'est pas non plus garantie par un quelconque processus formalisé ;
- **les partenaires techniques et financiers** qui sont des acteurs importants du développement.

L'exécution de cette phase sera basée sur l'utilisation du plan d'investissement du PLHA de la collectivité locale qui permet d'apprécier les modalités et mécanismes de financement proposés par les populations de la CR pour chaque type d'activité. Egalement, l'étude du jeu des acteurs permettra d'une part de cerner le profil des élus, ainsi que leur capacité technique et de gestion, et d'autre part le cadre relationnel de la CR, en vue de détecter les possibilités de financement des actions retenues. Il convient de souligner que le forum a pour finalité la prise d'engagement des partenaires au développement pour le financement des actions retenues dans le PLHA. C'est pourquoi, le forum servira de cadre de prise de décision en fonction de la planification opérationnelle faite dans le PLHA.

### **2.3.3 Le suivi des actions de marketing**

Les activités de suivi seront assurées par le comité de suivi qui a été constitué lors de la mise en œuvre des actions préliminaires au forum. Le comité devra élaborer un plan d'action qui permettra de planifier les activités prévues avant, pendant, mais surtout après le forum. Le comité devra insister auprès des bailleurs, lors du forum, afin que les engagements soient planifiés dans le temps et soient en concordance avec la planification faite dans le PLHA. Le conseil rural devra élaborer un plan de marketing qui constituera un récapitulatif des objectifs fixés, des actions entreprises, des prises de décision opérées, ainsi que des résultats obtenus. D'ailleurs, ces éléments permettront d'élaborer les plans d'investissement annuels, comportant un chronogramme détaillé de mise en œuvre des actions.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : TABLEAU STATISTIQUES

Caractéristiques Démographiques et habitat	%	Nombre	
<b>Statut administratif</b>	Village officiel Hameau	100% 0%	138 0
<b>Taille de l'échantillon</b> Nombre total de ménages enquêtés : 138 Nombre total de personnes concernées : 2061 Moyenne de ménage par concession : 1 ménage par concession Nombre moyen de personne par ménage : 15 personnes par ménage			
<b>Localité située dans la zone USAID PEPAM</b>	Villages zone USAID PEPAM Villages hors zone USAID PEPAM	100% 0%	138 0
<b>Nombre de ménage dans la concession</b>	1 ménage 2 ménages + de 3 ménages	78% 16% 6%	107 22 9
<b>Nombre de personnes dans le ménage</b>	de 6 à 8 de 6 à 9 de 8 à 10 + de 11	7% 13% 12% 68%	10 18 16 94
<b>Nombre adultes dans le ménage</b>	moins de 4 de 4 à 8 de 8 à 12 + de 12	15% 37% 33% 15%	21 51 45 21
<b>Sexe chef de ménage</b>	Masculin Féminin	99% 1%	136 2
<b>Matériau de la clôture</b>	Paille/Tige Crintins Sans clôture Autres	52% 41% 15% 7%	72 56 20 10
<b>Matériau du toit</b>	Paille/chaume Tôles zinc	94% 47%	131 65
<b>Matériau du sol</b>	Banco Ciment Sable	88% 48% 9%	122 66 13

Problématique de l'eau		%	Nombre
<b>Mode d'accès principal du ménage à l'eau de boisson</b>	Puits traditionnels	92%	127
	Puits modernes	8%	11
<b>Branchement domiciliaire au réseau</b>	Oui	8%	11
	Non	92%	127
<b>Le branchement fonctionne t-il fonctionnel</b>	Oui	0%	0
	Non	100%	138
<b>Le branchement est-il la source principale d'eau de boisson du ménage</b>	Oui	0%	0
	Non	100%	138
<b>Le branchement intègre t-il un compteur d'eau fonctionnel</b>	Oui	0%	0
<b>Distance de la source principale d'eau de boisson</b>	Moins de 80m	72%	99
	80m à 160m	17%	23
	160m et plus	11%	16
<b>Consommation journalière estimée en litre ménage</b>	moins de 100l	53%	74
	de 100l à 200l	33%	45
	plus de 200l	12%	19
<b>Odeur de l'eau</b>	Passable	2%	3
	Moyen	32%	44
	Bon	66%	91
<b>Clarté de l'eau</b>	Mauvais	1%	1
	Moyen	42%	58
	Bon	57%	79
<b>Gout de l'eau</b>	Passable	1%	1
	Moyen	28%	39
	Bon	71%	98
<b>Appréciation sur le service rendu pour l'accès à l'eau potable</b>	Mauvais	49%	67
	Passable	12%	17
	Moyen	37%	51
	Bon	2%	3

Inventaire point d'eau moderne		%	Nombre
Statut administratif	Village officiel	100%	68
	Hameau	0%	0
Type point d'eau	Puits moderne sans PMH	75%	45
	Puits moderne avec PMH	25%	15
Profondeur du puits	Moins de 10	12%	8
	De 10 à 15	81%	55
	De 16 à 20	7%	5
Hauteur de captage	Moins de 5	93%	63
	De 5 à 10	7%	5
Etat génie civil	Mauvais	19%	13
	Passable	4%	3
	Bon	77%	52
Quel est le moyen d'exhaure utilisé	poulie	56%	31
	seau + corde	24%	13
	P.M.H	11%	6
	P.M.A	5%	3
	En construction	4%	2
Comment peut-on apprécier le moyen d'exhaure	Très physique/physique	18%	9
	moins difficile/difficile/ pénible	58%	29
	bon/acceptable/satisfaisant	12%	6
	facile	12%	6
Marque PMH	INDIANA	60%	9
	EROBON	40%	6
Année d'installation puits avec PMH	Avant 2000	20%	3
	De 2005 à 2008	60%	9
	De 2010 à 2011	20%	3
Année de mise en service	Avant 2000	59%	40
	De 2000 à 2005	4%	3
	De 2005 à 2008	21%	14
	+ de 2008	16%	11
Qui a installé le PMH	UNICEF	67%	10
	USAID/PEPAM	13%	2
	Autres organismes	20%	3
Réparation pompe	UNICEF	60%	9
	USAID/PEPAM	7%	1
	IDEN	7%	1
	Autres	26%	4
Qui a financé le point d'eau	Etat (budget-projets)	47%	32
	ONG & Coopération décentralisée	32%	22
	Collectivité locale	18%	12
	Privé	3%	2
Existence dispositif anti bourbier	Oui	28%	19
	Non	72%	49
Fonctionnalité des puits	Fonctionnel	68%	46
	Non fonctionnel	32%	22
Pourquoi le point d'eau n'est-il pas fonctionnel	Panne sur le réseau AEP	36%	8
	Construction en cours	9%	2
	Pompe à motricité humaine en panne	23%	5
	Autres	32%	7
Type d'usage	Eau de boisson	69%	47
	Agriculture / maraichage	17%	11
	Pastoral	7%	5
	Autres	7%	5
Tariement du puits	jamais	81%	55
	saisonnier	18%	12
	journalier	1%	1

<b>Inventaire point d'eau moderne</b>		<b>%</b>	<b>Nombre</b>
<b>A quelle de période de l'année le puits est bien rempli</b>	mars-mai	1%	1
	août-septembre	23%	12
	hiver	76%	40
<b>A quelle période de l'année le niveau du puits baisse</b>	Janvier-Juin	92%	46
	Juillet-Décembre	8%	4
<b>Niveau de turbidité de l'eau</b>	Claire	80%	43
	Colorée	15%	9
	Trouble	5%	3
<b>Gout de l'eau</b>	Douce	95%	52
	Légèrement salée	2%	1
	Métallique	3%	2
<b>Odeur de l'eau</b>	Inodore	82%	45
	Avec odeur	18%	10
<b>Est-ce que l'eau est traitée avant son utilisation</b>	Oui	69%	38
	Non	31%	17
<b>Quels sont les moyens de traitement</b>	décantation	24%	9
	filtrage	55%	21
	javel	21%	8
<b>Combien de ménages dépendent de ce point d'eau</b>	Puits moderne sans PMH	80%	576
	Puits moderne avec PMH	15%	108
	Borne fontaine	5%	34
<b>Les ménages ont-ils accès à l'eau toute l'année</b>	Oui	78%	43
	Non	22%	12
<b>Les capacités du point d'eau couvrent-elles l'ensemble des besoins de la population</b>	Oui	75%	41
	Non	25%	14
<b>Comment les usagers qualifient ce point d'eau</b>	Médiocre	11%	6
	Satisfaisant	73%	40
	Excellent	16%	9
<b>Modalités de paiement de l'eau</b>	pas de paiement	94%	64
	volume	6%	4
<b>Point d'eau est-il protégé par une clôture</b>	Avec clôture	15%	10
	Sans clôture	85%	58
<b>Comment peut-on qualifier le périmètre de protection</b>	Mauvais	3%	2
	Passable	13%	9
	Bon	84%	57
<b>Comment peut-on qualifier le niveau d'hygiène autour du point d'eau</b>	Mauvais	3%	2
	Passable	38%	26
	Bon	59%	40
<b>Type de gestionnaire</b>	Association d'usagers	16%	11
	GPF	53%	36
	Pas de gestionnaire	25%	17
	Autres	6%	4
<b>Système de fermeture du point d'eau</b>	N'existe pas	79%	54
	Mauvais	3%	2
	Bon	18%	12

<b>Caractéristiques : Latrines</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>
<b>Taille de l'échantillon :</b>		
- Nombre total de ménages enquêtés : 138		
- Nombre de personnes concernées : 2061		
- nombre total de latrines de l'échantillon : 253		
<b>Nombre de ménage dans la concession</b>		
1 ménage	78%	107
2 ménages	16%	22
+ de 3 ménages	6%	9
moyenne de ménages par concession = 1,33		
<b>Nombre de personnes dans le ménage</b>		
moins de 6	7%	10
de 6 à 8	13%	18
de 8 à 10	12%	16
+ de 10	68%	94
moyenne personnes par ménage = 14,9		
<b>Ménage dispose t-il de plusieurs latrines</b>		
Oui	91%	126
Non	9%	12
<b>Nombre total de latrines dans la concession</b>		
1 latrine	54%	75
2 latrines	24%	33
+ de 3 latrines	22%	30
<b>Où se trouve la latrine principale du ménage</b>		
A l'intérieur de l'habitation	36%	49
Hors de l'habitation	64%	89
<b>Type de la latrine principale du ménage</b>		
Latrine traditionnelle	89%	123
Latrine ventilée à fosse unique	5%	6
Fosse à vidanger	4%	5
Latrine ventilée à double fosse (VIP)	2%	4
<b>Type de clôture de la latrine principale du ménage</b>		
Crintins	52%	72
Palissades	42%	58
Autres	6%	8
<b>Type de toit de la latrine principale du ménage</b>		
Sans toit	96%	132
Tôles zinc	4%	6
<b>Financement de la construction de la latrine</b>		
Fonds propres	86%	118
Subvention Projet/Pgme	11%	15
Autres	3%	5
<b>L'état physique de la latrine</b>		
Mauvais	6%	9
Passable	20%	28
Moyen	62%	85
Bon	12%	16





<b>Inventaire des points d'assainissement</b>		<b>%</b>	<b>Nombre</b>
<b>Statut administratif</b>	Village officiel	100%	52
	Hameau	0%	0
<b>Lieu de localisation de la latrine</b>	Mosquée	18%	9
	Ecole élémentaire	66%	34
	Collège	4%	2
	Poste de santé	10%	5
	Place publique	4%	2
<b>Type du point d'assainissement (nombre total inventorié : 52)</b>			
	toilettes à chasse manuelle	35%	18
	toilettes améliorées à fosse ventilée	65%	34
<b>Matériaux utilisés pour la construction</b>			
	Parpaing + tôle	44%	23
	Autre	56%	29
<b>Existe-t-il des bacs à laver puisard</b>			
	Oui	0%	0
	Non	100%	52
<b>Qui a construit l'infrastructure</b>			
	Etat (budget, projets)	36%	19
	ONG & Coopération décentralisée	60%	31
	Privé	2%	1
	Collectivité locale	2%	1
<b>Année de construction</b>			
	avant 2000	23%	12
	De 2000 à 2005	21%	11
	De 2006 à 2010	48%	25
	après 2010	8%	4
<b>Fonctionnalité du point d'assainissement</b>			
	Edicule utilisé et entretenu	65%	34
	Pas utilisé	27%	14
	Edicule utilisé et non entretenu	8%	4
<b>Pourquoi ce point d'assainissement n'est plus fonctionnel</b>			
	Conflit dans la gestion	14%	2
	Evacuation bouchée	14%	2
	Construction en cours	28%	4
	Autre	44%	6
<b>Existence séparation Hommes/Femmes</b>			
	Oui	36%	19

<b>Caractéristiques : Excrétas</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>
<b>Comment le ménage s'organise t-il pour évacuer les excréta</b>		
Dans la nature	90%	124
Edicule public	2%	4
Latrines des voisins de même ménage	2%	4
Autres	6%	6
Bac à laver puisard		
Oui	3%	4
Non	97%	134
Douche		
Oui	15%	21
Non	85%	117
Fosse perdue		
Oui	3%	4
Non	97%	134
Comment le ménage s'organise t-il pour évacuer les eaux de douche		
Infiltration sur place	77%	108
Dégoulinement hors concession	17%	24
Autres	6%	6
Comment le ménage s'organise t-il pour évacuer les eaux de cuisine/lessive		
Dans la rue	52%	72
Autres	48%	66
Le ménage a-t-il prévu d'en réaliser à ses propres frais		
Oui	3%	5
Non	97%	133
Sinon le ménage est-il prêt à en acquérir avec la subvention d'un projet/ Pgrme		
Oui	94%	130
Non	6%	8

Entretien	%	Nombre
<b>Quelle est la périodicité de l'entretien des ouvrages d'assainissement</b>		
Par jour	74%	103
Environ 2 fois par semaine	17%	23
Environ une fois par semaine	6%	8
Une fois par mois	3%	4
<b>La qualité de l'entretien des ouvrages d'assainissement</b>		
Mauvaise	31%	43
Passable	7%	10
Moyenne	52%	70
Bon	10%	15
<b>Comment la gestion des boues de vidange se fait-elle ou est - elle envisagée en cas de remplissage des fosses</b>		
Fermeture de la fosse remplie	87%	119
Charette	4%	6
Camion vidangeur	3%	5
Autre	6%	8
<b>A quelle fréquence les boues sont vidées dans ce ménage</b>		
Jamais	98%	136
Autres	2%	2

Caractéristiques : Lavage des mains	%	Nombre
<b>Les membres du ménage se lavent-ils les mains en différentes occasions</b>		
Oui fréquemment	53%	73
Oui dés fois	47%	65
<b>Après usage des toilettes</b>		
Oui	65%	89
Non	35%	49
<b>Avant et après le repas</b>		
Oui	98%	136
Non	2%	2
<b>Au retour du travail ou autres lieux publics</b>		
Oui	66%	91
Non	34%	47
<b>Autre occasion</b>		
Oui	20%	26
Non	80%	112
<b>Le lavage des mains se fait-il avec du savon</b>		
Oui	63%	87
Non	37%	51
<b>Pourquoi le lavage des mains ne se fait pas avec du savon</b>		
Absence de savon	92%	127
Ne sait pas que c'est utile	3%	4
Autres	5%	7

## ANNEXE 2 : ALBUM PHOTOS DE LA CR DE DIULACOLON

 <p style="text-align: center;"><b>Puits</b></p>	<p><b>Village de : Sinthiang Samba Coulibaly CR de : Dioulacolon</b>          Coordonnées X : 0509763          Coordonnées Y : 1423650  <b>Caractéristiques :</b>          Profondeur : 14,70 m          Hauteur Captage : 3,70 m          Moyen d'exhaure : Pompe          Dispositif anti bourbier : Oui  <b>Etat du puits :</b> Passable avec une légère fuite !          Puits de l'école primaire du même village et 4 ménages utilisent ce point d'eau.  <b>Année :</b> 2007 ; <b>Partenaire :</b> UNICEF/AIDE &amp; ACTION</p>
 <p style="text-align: center;"><b>Puits</b></p>	<p><b>Village de : Kankiling CR de : Dioulacolon</b>          Coordonnées X : 0508114          Coordonnées Y : 1418214  <b>Caractéristiques :</b>          Profondeur : 12,80 m          Hauteur Captage : 0,83 m          Moyen d'exhaure : Avec seau          Dispositif anti bourbier : Oui (dégradé)  <b>Etat du puits :</b> Fonctionnel ; buses et cuvelage dégradés, tarissement journalier, besoin de récurage, les femmes vont dans les villages voisins (Linguéto) puiser de l'eau. 6 ménages dépendent de ce puits alimentaire.  <b>Année :</b> 1995 ; <b>Partenaire :</b> Etat</p>
 <p style="text-align: center;"><b>Puits</b></p>	<p><b>Village de : Linguéto CR de : Dioulacolon</b>          Coordonnées X : 0507809          Coordonnées Y : 1417786  <b>Caractéristiques :</b>          Profondeur : 10,50 m          Hauteur Captage : 2,40 m          Moyen d'exhaure : avec seau (pompe en panne)          Dispositif anti bourbier : Non  <b>Etat du puits :</b> mauvais à reprendre, puits maraîcher du GPF – Coumba Teddy de 31 membres, d'une superficie de 0,50 ha.  <b>Année :</b> 1995 ; <b>Partenaire :</b> FRK/1 Volontaire américain</p>
 <p style="text-align: center;"><b>Puits</b></p>	<p><b>Village de : Médina Bouly CR de : Dioulacolon</b>          Coordonnées X : 0506964          Coordonnées Y : 1418623  <b>Caractéristiques :</b>          Profondeur : 10,40 m          Hauteur Captage : 1,70 m          Moyen d'exhaure : Avec seau          Dispositif anti bourbier : Oui  <b>Etat du puits :</b> fonctionnel, besoin de récurage !          15 ménages dépendent du puits (alimentaire)  <b>Année :</b> 1990 ; <b>Partenaire :</b> Etat</p>



**Puits**

**Village de : Darou Salam Thierno CR de : Dioulacolon**

Coordonnées X : 0506962

Coordonnées Y : 1418627

**Caractéristiques :**

Profondeur : puits fermé

Hauteur Captage : puits fermé

Moyen d'exhaure : pompe

Dispositif anti bourbier : oui

**Etat du puits :** puits de l'école primaire, la pompe est en panne depuis deux ans. Ce point d'eau était utilisé par 38 ménages, hormis les besoins de l'école.

**Année :** 2006 ; **Partenaire :** UNICEF/AIDE & ACTION



**Edicule**

**Village de : Dioulacolon CR de : Dioulacolon**

Lieu d'implantation : Collège

Coordonnées X : 0514410

Coordonnées Y : 1417932

**Caractéristiques :**

Nbre de Box : 6

Type d'assainissement : TCM

Latrines Garçons : 0 Latrines Filles : 6

**Point d'eau :** 1 puits traditionnel (amélioré)

**Lavabos :** 1

**Etat de la latrine :** Pas utilisé ; conflit dans la gestion de l'édicule ! le second édicule qui se voit derrière est pour les garçons de 6 box également.

Le collège compte 351 élèves : Garçons : 198 ; Filles : 153 ; Personnel : 22

**Année :** 2004 ; **Partenaire :** USAID/PAM



**Edicule**

**Village de : Saré Oumar CR de : Dioulacolon**

Lieu d'implantation : Ecole élémentaire

Coordonnées X : 0516580

Coordonnées Y : 1414251

**Caractéristiques :**

Nbre de Box : 2

Type d'assainissement : VIP

Latrines Garçons : 0 Latrines Filles : 2

**Point d'eau :** 1 PMH

**Lavabos :** 1

**Etat de la latrine :** utilisé et entretenu ; passable !

L'école dispose de 2 autres édicules (1 pour les garçons de 4 box et 1 d'un box, jadis utilisé par le personnel). Nous avons 168 élèves : 86 garçons ; 82 filles ; Personnel : 4

**Année :** 2003 ; **Partenaire :** UNICEF/AIDE & ACTION



**Edicule**

**Village de : Guiro Yéro Samba CR de : Dioulacolon**

Lieu d'implantation : Ecole élémentaire

Coordonnées X : 05161336

Coordonnées Y : 1411396

**Caractéristiques :**

Nbre de Box : 3

Type d'assainissement : VIP



Latrines Garçons : 3 ; Latrines Filles : 0

**Point d'eau :** 1 PM (installation pompe prévue)

**Lavabos :** 0

**Etat de l'édicule :** en cours de construction, une rampe est prévue pour les handicapés. Un autre édicule de 2 box est également en cours de réalisation pour les filles. L'école compte 52 garçons ; 48 filles ; 3 enseignants

**Année :** 2011 ; **Partenaire :** UNICEF/AIDE & ACTION

	<p><b>Village de : Saré Samboudiang CR de : Dioulacolon</b>  Lieu d'implantation : Ecole élémentaire  Coordonnées X : 0507081  Coordonnées Y : 1414861  <b>Caractéristiques :</b>  Nbre de Box : 3  Type d'assainissement : VIP  Latrines Garçons : 3 ; Latrines Filles : 0  <b>Point d'eau : 1 PMH</b>  <b>Lavabos : 1</b>  <b>Etat de l'édicule :</b> utilisé et entretenu, porte dégradé. L'école dispose d'un autre édicule de 2 box pour les filles. Pour celui-ci un box est utilisé par le personnel. 143 élèves : 66 garçons ; 77 filles ; personnel 4  <b>Année : 2006 ; Partenaire : UNICEF/AIDE &amp; ACTION</b></p>
	<p><b>Village de : Saré Samba Sané CR de : Dioulacolon</b>  Lieu d'implantation : Ecole élémentaire  Coordonnées X : 0503162  Coordonnées Y : 1420007  <b>Caractéristiques :</b>  Nbre de Box : 2  Type d'assainissement : VIP  Edicule réservé au personnel au nombre de 4  <b>Point d'eau : 1 PMH</b>  <b>Lavabos : 0</b>  <b>Etat de la latrine : Passable !</b>  L'école dispose de deux autres édicules (2 box pour les garçons ; 3 box pour les filles et compte 188 garçons et 23 filles.  <b>Année : 2006 ; Partenaire : UNICEF/AIDE &amp; ACTION</b></p>

**Edicule**

**Edicule**

### ANNEXE 3 : FICHES APS

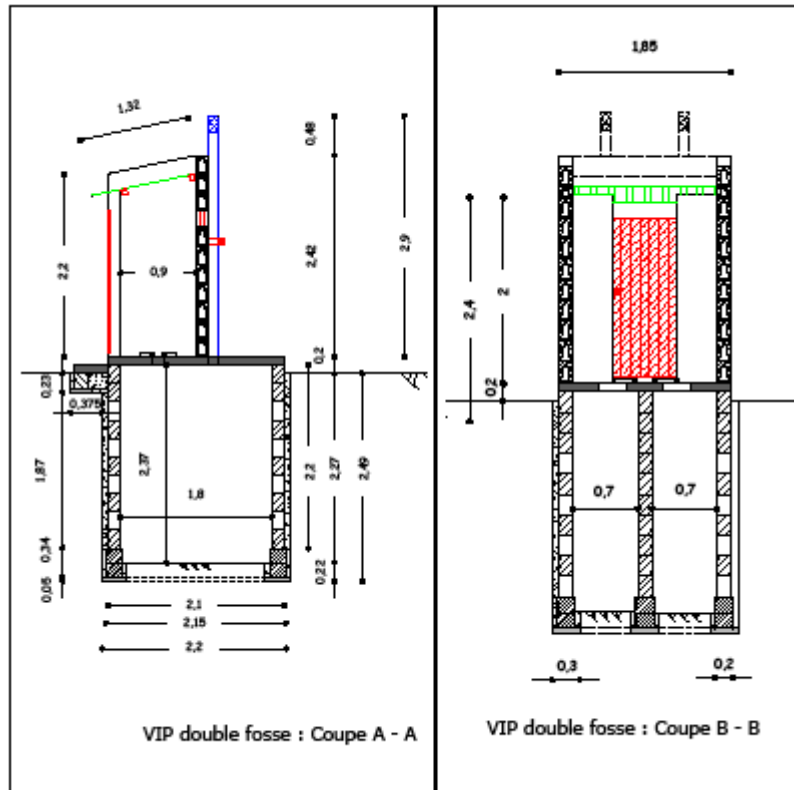
Code CR	Communauté Rurale	Région	Fiche APS N° 1					
	Dioulacolon	Kolda	1					
<b>Objet des travaux:</b> Construction de 31 puits modernes (16 villages et 15 écoles)								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Population	UBT	Autrres	Demande en eau (m <sup>3</sup> /jour)			
					Population	UBT	Autre	Total
	BODEYEL ABDOUL	196						
	DAIBATOU A KOSSY	121						
	DEMBA WOURY	126						
	DIANAH	84						
	DIARABOUGOU (SARE NGOLO)	63						
	DIEBANG	194						
	DIOUFANA	161						
	MEDINA NAMO	291						
	SARE ALPHOUSSEYNI	138						
	SARE DIANAMBE KANDE	65						
	SARE HAMADY	61						
	SARE SAMBAROU	122						
	SIBERE KANDE	61						
	SIBERE KOYO	417						
	SINTHINAG THIerno ABDOULAYE	371						
	TEMENTO DOMEL KOSSI	78						
	Total population	2549						
	15 écoles dépourvues de PEM							
<b>Quantitatifs et coûts estimatifs des travaux</b>								
Codes	Descriptif	Unité	Quantité	Cout	Montant total			
PEM 1	Puits modernes avec PMH	Unité	31	12 000 000	372 000 000			
<b>Total travaux (FCFA)</b>					<b>372 000 000</b>			
<b>Etude et contrôle 10% travaux (FCFA)</b>					<b>37 200 000</b>			
<b>IEC et formation 10% (travaux+contrôle) (FCFA)</b>					<b>40 920 000</b>			
<b>Total général (FCFA)</b>					<b>450 120 000</b>			

Code CR	Communauté Rurale	Région	Fiche APS N° 2					
	Dioulacolon	Kolda	2					
<b>Objet des travaux:</b> Réhabilitation de 12 puits modernes et de 4 pompes dans les écoles)								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Population	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> /jour)			
					Population	UBT	Autre	Total
	Bantancountouyel	480						
	Linguéto	286						
	Saré Dembassy	200						
	Saré Oumar	331						
	Saré Samba Sané	354						
	Saré Yoro Bana	367						
	Missira Bacodaye (Saré Dramé)	208						
	Témento Domel	78						
	Bodoyel Talata	159						
	Saré Namou	157						
	Saré Pathé Baylo	316						
	Marwata Dioké	195						
<b>Total population</b>		<b>3131</b>						
<b>Quantitatifs et coûts estimatifs des travaux</b>								
Codes	Descriptif	Unité	Quantité	Coût	Montant total			
PEM 1	Puits modernes avec PMH	Unité	6	8 000 000	48 000 000			
<b>Total travaux (FCFA)</b>					<b>48 000 000</b>			
<b>Etude et contrôle 10% travaux (FCFA)</b>					<b>4 800 000</b>			
<b>IEC et formation 10% (travaux+contrôle) (FCFA)</b>					<b>5 280 000</b>			
<b>Total général (FCFA)</b>					<b>58 080 000</b>			

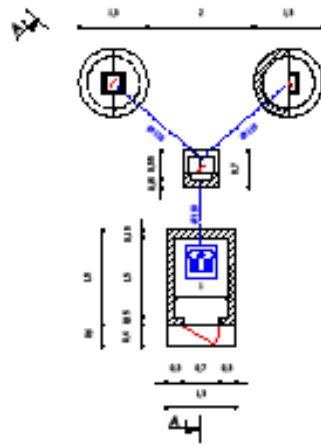
Code CR	Communauté Rurale	Région	Fiche APS N° 3					
	Dioulacolon	Kolda	3					
<b>Objet des travaux:</b> Adduction d'eau sur 7km (Dioulayel, Saré Mamady, Taminguel Féré)								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Population	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> /jour)			
					Population	UBT	Autre	Total
10121015	Dioulaye	683			2,28			
10121038	Saré Mamady	325			1,08			
10121053	Taminguel Féré	388			1,29			
<b>Total population</b>		<b>1 396</b>						
<b>Quantitatifs et coûts estimatifs des travaux</b>								
Codes	Descriptif	Unité	Quantité	Coût	Montant total			
CS	Canalisation de distribution	ml	7 000	6 000	42 000 000			
BF	Bornes fontaines	U	5	500 000	2 500 000			
<b>Total travaux (FCFA)</b>					<b>44 500 000</b>			
<b>Etude et contrôle 10% travaux (FCFA)</b>					<b>4 450 000</b>			
<b>IEC et formation 10% (travaux+contrôle) (FCFA)</b>					<b>4 895 000</b>			
<b>Total général (FCFA)</b>					<b>53 845 000</b>			

Code CR		Communauté Rurale	Région	Fiche APS N° 4				
		Dioulacolon	Kolda	4				
<b>Objet des travaux:</b> Réalisation de 2 AEMV (Sinthiang Samba Coulibaly, Bantancountouyel)								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Population	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> /jour)			
					Population	UBT	Autre	Total
<b>Total population</b>		-						
<b>Quantitatifs et coûts estimatifs des travaux</b>								
Codes	Descriptif	Unité	Quantité	Cout		Montant total		
BF	Borne Fontaine	u	10	500 000		5 000 000		
AB	Abreuvoir	u	5	2 500 000		12 500 000		
CP	Canalisation de transport	ml	13800	6 000		82 800 000		
CS	Canalisation de distribution	ml	3192	4 000		12 768 000		
	Compteurs de distribution	u	14	100 000		1 400 000		
CE	Château d'eau	u	1	40 000 000		40 000 000		
CAB	Cabine de pompage	u	1	2 500 000		2 500 000		
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000		5 000 000		
CLO	Cloture	ml	80	10 000		800 000		
EPI	Electropompe immergée+armoie	u	1	4 000 000		4 000 000		
FO	Forage de production	u	1	30 000 000		30 000 000		
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000		6 000 000		
	Compteurs+tuyauterie de sortie forage	u	1	500 000		500 000		
						-		
<b>Total travaux (FCFA)</b>						<b>203 268 000</b>		
<b>Etude et contrôle 10% travaux (FCFA)</b>						<b>20 326 800</b>		
<b>IEC et formation 10% (travaux+contrôle) (FCFA)</b>						<b>22 359 480</b>		
<b>Total général (FCFA)</b>						<b>245 954 280</b>		

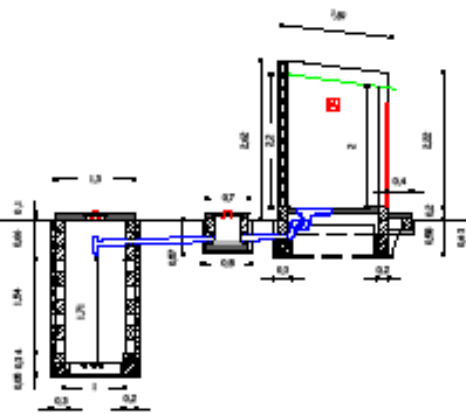
## ANNEXE 4 : DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT



TCM



Toilette à chasse manuelle : Vue en plan



Toilette à chasse manuelle : Coupe A - A

## ANNEXE 5 : SITUATION DES OUVRAGES DE CAPTAGES DE LA CR DE DIOULACOLON

Villages	Mode d'accès à l'eau	Nombre de puits	Fonctionnel	Non fonctionnel	Observations	Année de réalisation	Partenaires
Bantancountouyel	PM	2	1	1	tariissement/margelle et buse dégradées	2004	Privé
Darou Salam Thierno	PM	1	1	0	tariissement/récurage/	1980	CR
Diadoudicounda	PM	3	3	0	Margelle et buse dégradées / récurage	1999/2007/1982	CR / Privé
Dioulacolon	AEP/ PM	1	1	0	Rédynamiser le comité de gestion du forage/ récurage de puits	1982	CR
Dioulayel	AEP/ PM	1	1	0	Buse dégradée	1989	CR
Faraba	PM	1	1	0	Dispositif anti boubier dégradé/besoin de récurage	1986	CR
Fass Abdoulaye	PM	1	1	0	Fonctionnel	2009	PAPIL
Fass Diahé	PM	1	1	0	Dispositif anti boubier dégradé	2007	CR
Guiro Yéro Alpha	PM	1	1	0	Tariissement	2006	AMA
Guiro Yéro Salmane	PM	1	1	0	Besoin de récurage	2005	Ong-Coop Déc/ MJPI
Kankiling	PM	1	1	0	Margelle et buse dégradées / récurage	1995	CR
Linguéto	PM	2	1	1	Besoin de récurage	1984/ 1997	CL / ONG-COOP DEC
Médina Bouly	PM	1	1	0	Besoin de récurage	1990	CR
Ndiassane	PM	1	1	0	Fonctionnel	2010	PNDL / CR
Saré Demba Sy	PM	1	0	1	Besoin de récurage	1983	CR
Saré Mamady	PM	2	2	0	Besoin de récurage	1995/2011	Etat/USAID-PEPAM
Saré Oumar	PM	1	0	1	réparation de pompe	2010	USAID-PEPAM
Saré Pathé Kamako	PM	1	1	0	dispositif anti boubier dégradé, buse affessée et récurage	1987	CR
Saré Samba Sané	PM	1	0	1	Besoin de récurage	1980	CR
Saré Samboudiang	PM	2	2	0	Margelle dégradée / Cuvelage dégradé	1989/2000	Etat/ ONG-COOP DEC/VSF
Saré Yoro Bana	PM	1	0	1	Tariissement/ besoin de recurage	1982	CR
Sinthiang Samba Coulibaly	SDE/PM	1	1	0	puits à conflit	1987	CR
Taminguel Féré	PM	1	1	0	Cuvelage dégradé/Tariissement	1984	CR
Taminguel Samba Diao	PM	1	1	0	Buse dégradée	1984	CR

Villages	Mode d'accès à l'eau	Nombre de puits	Fonctionnel	Non fonctionnel	Observations	Année de réalisation	Partenaires
Vélia Dembel	PM	1	1	0	Buse dégradée	1983	CR
Dialicounda	PM	1	1		Tarissement, ensablement, buses dégradées	1983	CR
Missira Bacodaye (Saré Dramé)	PM	1		1	Margelle cassée par les eaux de ruissellement	1978	CR
Témento Domel Kossi	PM	1		1		1986	AMA
Bodoyel Talata	PM	1		1		1983	C R
Saré Namou	PM	2	1	1	Margelle et buses dégradées	1983 / 2011	USAID / PEPAM ; CR
Saré Coly Mama	PM	1	1			1986	CR
Taminguel Souma Kandé	PM	1	1			1988	CR
Saré Pathé Baylo	PM	1		1	Buses dégradées	1985	CR
Saré Kéïta Eigué	PM	1	1			2010	PNDL / CR
Marwata Dioké	PM	1		1	Margelle et buses dégradées	1983	CR
Manato Sakou	PM	1	1			1988	CR

### Caractérisation des ouvrages de captage

Villages	Niveau Statique	Profondeur du puits	Hauteur Captage	Exhaure	Dispositif Anti bourbier
Bantancountouyel	9m	11m	2m	Poulie	OUI
Darou Salam Thierno	10m	11m;	1m;	Poulie	NON
Diadoudicounda	12m;12m;10m;	13; 13; 11;	1m; 1m; 1m	Poulie	OUI, dégradé
Dioulacolon	11m	12m	1m;	Poulie	oui
Dioulayel	11m	12m;	1m;	Seau	NON
Faraba	6m	11m	5m	Poulie	dégradé
Fass Abdoulaye	12m	16m	4m	Poulie	NON
Fass Diahé	8m	12m;	4m	Poulie	NON
Guïro Yéro Alpha	11m40	11m80;	0,40m	Poulie	OUI
Guïro Yéro Salmane	15m05	17m20	2m25	Poulie	OUI
Kankiling	12m	13m	1m	Seau	NON
Linguéto	13m;13m	16m; 14m,	3m, 1m,	PMH en panne/Seau	Non/Oui
Médina Bouly	8m	10m	2m	Seau	Non
Ndiassane	10m30	12m40;	2m10	Poulie	OUI
Saré Demba Sy	5m	9m	4m	Poulie	Non
Saré Mamady	11m	12m; puits fermé	1m	PMH/Poulie	Oui/Non
Saré Oumar	puits fermé	puits fermé	puits fermé	PMH	Oui
Saré Pathé Kamako	9m	10m20	1m20	Poulie	Non
Saré Samba Sané	7m	10m	3m	Seau	non
Saré Samboudiang	11m;12m50	12m;13m	1m; 0,5m	Poulie	Oui/Non
Saré Yoro Bana	puits tari	puits tari	puits tari	Poulie	non
Sinthiang Samba Coulibaly	8m	12m	4m	Poulie	oui
Taminguel Féré	9m40	10m10	0,50m	Poulie	non
Taminguel Samba Diao	9m55	10m55	1m	Poulie	non
Vélia Dembel	8m	11m	3m	Seau	Non
Dialicounda				Poulie	
Missira Bacodaye (Saré Dramé)				Avec seau	
Témento Domel Kossi				Avec seau	
Bodoyel Talata				Avec seau	
Saré Namou				PMH / Poulie	
Saré Coly Mama				Poulie	
Taminguel Souma Kandé				Poulie	
Saré Pathé Baylo				Avec seau	
Saré Kéïta Eigué				Poulie	
Marwata Dioké				Avec seau	
Manato Sakou				Poulie	

<b>CR DE DIOULACOLON villages sans puits alimentaires</b>	
BODEYEL ABDOUL	
DAIBATOU A KOSSY	
DEMBA WOURY	
DIANAH	
DIARABOUGOU (SARE NGOLO)	
DIEBANG	
DIOUFANA	
MEDINA NAMO	
SARE ALPHOUSSEYNI	
SARE DIANAMBE KANDE	
SARE HAMADY	
SARE SAMBAROU	
SIBERE KANDE	
SIBERE KOYO	
SINTHINAG THIerno ABDOULAYE	
TEMENTO DOMEL KOSSI	
<b>TOTAL</b>	<b>16 villages</b>